

# Une démocratie sans électeurs ?



UNE ANALYSE DE L'ABSTENTION ÉLECTORALE

Je tiens tout d'abord à remercier les auteurs pour leur confiance accordée dans la rédaction de cette préface. Il est clair qu'en tant que Présidente de la Chambre, comme pour tous les démocrates attachés à la cause de notre système représentatif, le phénomène croissant de votes non valides (abstention, blanc, ou nul), qui a atteint 17% lors des dernières élections législatives, ne peut laisser de marbre.

Au contraire, il nous faut examiner la réalité en face, et tenter, chacun.e à son échelle, de comprendre, d'analyser, et ensuite de développer des plans d'action adéquats.

Ce rapport rejoint pleinement nos priorités pour la Chambre des représentants de Belgique :

Moderniser notre assemblée parlementaire et préparer au monde de demain. Cet objectif s'est concrétisé par la mise en place de plateformes numériques et à l'aide des réseaux sociaux pour permettre aux citoyen.ne.s de suivre en direct les débats en commission et en plénière et ainsi être informé.e.s en temps réel du résultat du vote d'une proposition de loi. Les décisions publiques doivent être prises ouvertement, aussi près que possible des citoyen-ne.s.

Le désir de rétablir le lien entre notre institution et la société civile est criant. Il est fondamental que le Parlement devienne une véritable maison de la démocratie participative. Il s'agit de favoriser l'accessibilité des citoyen.ne.s par l'application d'outils, de méthodes et processus participatifs visant à recueillir la parole des citoyen.ne.s pour améliorer le fonctionnement du système politique, local comme national.

Récemment, nous avons permis la modernisation du droit de pétition avec le développement de la plateforme citoyenne « MyOpinion ». A l'avenir, nous devons progresser vers une démocratie encore plus participative avec, par exemple, la mise en place de panels citoyens traitant des sujets d'actualité.

Finalement, une priorité à plus large échelle qui s'inscrit dans cette volonté est la préparation de la présidence belge de l'Union Européenne soutenue par un volet citoyen.

J'y ajoute l'importance capitale à tout moment de la pédagogie, de l'explication, et de l'information de proximité, concrétisées dans les outils de communication que la Chambre des représentants met en place (chaîne YouTube, réseaux socio-numériques, magazine de la Chambre et des décisions prises en son sein à destination des établissements pédagogiques, etc).

Au multifactoriel des causes doit répondre le multifactoriel des engagements et des initiatives !

Cette vaste étude présente selon moi trois mérites majeurs : observer, nuancer, proposer.

L'étude commence en effet par une observation objectivée des phénomènes en cours affectant le système représentatif et les place dans une perspective internationale, chiffrée, précise, rigoureuse.

Ensuite, l'analyse permet de dépasser nos intuitions en nuancant les facteurs poussant à cette abstention : sociologiques, politiques, institutionnels, montrant bien que de multiples causes sont à l'œuvre.

Enfin, l'étude se termine par des recommandations, concrètes, attendues par les citoyens, et inscrites dans une ligne du temps réaliste, visant à la réduire.

Je veux donc saluer les efforts et l'approfondissement réalisés par les chercheurs et ne doute pas que cette étude constituera non une fin en soi, mais le début de réflexions, d'analyses, de plans d'action, dans les Assemblées, dans les partis, parmi les militants, au cœur de la question citoyenne et de l'engagement collectif.

Pour que demain, égalité, liberté et démocratie demeurent vivaces au sein de la Cité, permettant l'émancipation individuelle et collective, rendant possible de relever ensemble les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, qui traversent avec une telle acuité notre société, notre pays, le monde d'aujourd'hui.

Et si l'optimisme de l'action se combine avec la profondeur de l'analyse, comme dans cette étude, pour nous guider, gageons que nous pourrions revivifier la démocratie et la rendre pérenne. Pour ma part c'est avec détermination que je mènerai les chantiers qui s'imposent.

Bonne lecture.

**Eliane Tillieux, Présidente de la Chambre**



## État des lieux de l'abstention électorale en Belgique et revue des fondements de la participation électorale

1. L'abstention : un enjeu pour notre démocratie ?
2. État des lieux de l'abstention
  - 2.1 Évolution de l'abstention aux élections législatives en Europe
  - 2.2 Évolution de l'abstention aux élections fédérales en Belgique
  - 2.3 Votes blancs et nuls
3. Les déterminants de l'abstention
  - 3.1 L'influence des variables sociologiques et de la socialisation politique
  - 3.2 L'impact des variables politiques
  - 3.3 L'impact du contexte de l'élection
  - 3.4 L'impact des institutions

Tableau de synthèse : les déterminants de la participation électorale

## Quels remèdes face au déclin de la participation électorale ?

1. Jouer sur les déterminants de court terme de la participation électorale
  - 1.1 Des campagnes d'information de proximité
  - 1.2 Réformer le système électoral afin d'accroître le poids du vote des électeurs
  - 1.3 Maintenir le caractère obligatoire du vote
  - 1.4 Simplifier l'acte de voter
  - 1.5 Simplifier les démarches administratives pour les électeurs non belges
  
2. Jouer sur les déterminants de long terme de la participation électorale
  - 2.1 Promouvoir l'éducation civique
  - 2.2 Faciliter l'accès à l'information sur les élections via les outils d'aide au vote
  - 2.3 Maintenir une démocratie de proximité
  - 2.4 Garantir la transparence au niveau des institutions
  - 2.5 Promouvoir la présence d'élus issus de minorités et des femmes

### Conclusion

Tableau de synthèse: les remèdes au déclin de la participation électorale

POSTFACE de itsme® :

## Comment le vote à distance rapproche les citoyens et la politique

1. Le rôle de itsme®
2. Principaux groupes-cibles
3. La participation politique au sens large
4. Conclusion

# PRÉFACE

Lors des **dernières élections de 2019**, non moins de 1,3 million de Belges ayant le droit de vote n'ont pas voté ou ont déposé un bulletin de vote nul. Cela représente **17% de la population** appelée à élire ses représentants. Si les membres de ce groupe devaient s'unir et former leur propre parti, les membres de ce parti seraient tout simplement plus puissants que n'importe quel parti démocratique de notre pays.

Plusieurs raisons font que certains citoyens ne s'expriment pas lors d'élections. Il s'agit dans certains cas d'une erreur de manipulation du bulletin de vote qui aboutit à un vote nul. D'autres rencontrent des difficultés pratiques (santé, obligation professionnelle, déplacement, etc.) qui les empêchent de se rendre au bureau de vote. Mais il existe aussi un groupe important qui choisit consciemment de ne pas aller voter ou de voter blanc ou nul. Derrière cette « **abstention de vote** » se cache principalement un **désintérêt** et, de plus en plus, une **insatisfaction** face au fonctionnement politique de nos parlements, gouvernements et partis. C'est là une problématique qu'il faut examiner plus en profondeur si nous voulons **comprendre les causes de cette attitude de rejet**.

Elle fait l'objet de débats à la Chambre comme au Sénat. Le **rapport du Sénat**, dont une commission s'est penchée sur « le renouveau démocratique et la citoyenneté » est la preuve que le sujet est d'actualité. Les parlements régionaux, eux aussi, se sont déjà penchés sur cette question. À cela s'ajoutent encore les **déclarations générales de politique des différents**

**gouvernements du pays**. Des initiatives de réformes électorales ont déjà été prises à certains niveaux de compétence. Pour les élections européennes, il sera désormais possible de voter à partir de 16 ans. La **Région flamande** a décidé de **supprimer l'obligation de vote à partir des élections locales de 2024**. Elle a également décidé d'abolir les votes de listes et de donner plus de pouvoir aux électeurs dans la désignation des bourgmestres. La **Wallonie** a décidé de renoncer entièrement au vote électronique et de **revenir au bulletin de vote sur papier**. Ces réformes diverses montrent en tout cas que l'« absentéisme électoral » est un sujet important dans notre société.

En mai 2024, les **Belges vont à nouveau être appelés aux urnes** pour choisir leurs représentants **fédéraux, régionaux et européens**. Le deuxième dimanche d'octobre de la même année, les citoyens belges pourront voter pour les nouveaux **conseils communaux et provinciaux**.



## Une étude unique dans un pays où l'obligation de vote a longtemps limité au minimum le problème des non-votants.

Dans de nombreuses démocraties, l'absentéisme électoral est source d'inquiétude. De nombreuses études ont été menées sur ce thème. Cette question était autrefois nettement moins étudiée en Belgique que dans d'autres démocraties, car **l'obligation de vote** protégeait notre pays contre la forte baisse des taux de participation aux élections. **En conséquence, aucune étude de grande envergure n'a encore été réalisée en Belgique afin de déterminer les facteurs qui favorisent ou, au contraire, freinent la participation aux élections.**

Et pourtant, **le pourcentage de non-votants augmente déjà depuis des décennies dans notre pays.** Face à cette baisse du taux de participation, nous devons réfléchir aux facteurs qui poussent les électeurs belges à voter blanc ou nul, ou même à s'abstenir de voter.

**Cette étude**, une initiative d'itsme®, est réalisée par le **Cevipol (Centre d'Étude de la Vie Politique de l'ULB)** et par le **POLI (Vakgroep Politieke Wetenschappen de la VUB)**. Ce projet vise à combler les lacunes en matière de recherches sur la participation aux élections et à ouvrir le débat sur les solutions qui permettraient de lutter contre la désaffection des citoyens pour les élections.

# PRÉFACE

## itsme®, une appli avec laquelle 70 % des Belges aimeraient voter en ligne<sup>1</sup>

Pour l'entreprise Belgian Mobile ID et son appli d'identité numérique itsme® - exemple de collaboration public-privé réussie - il s'agit surtout de **réfléchir au rôle et à l'impact possibles du vote en ligne dans la société.**

Non contente d'assurer le degré le plus élevé de respect de la vie privée dans le monde numérique, l'appli itsme® souhaite contribuer de manière constructive à relever les défis auxquels l'État et ses citoyens seront confrontés lors des prochaines élections. C'est la raison fondamentale pour laquelle Belgian Mobile ID a entrepris ce projet : comprendre et analyser les raisons profondes de ce refus croissant de se plier à l'obligation de vote afin de déterminer les solutions susceptibles d'inverser la tendance et de contribuer, via le vote en ligne, à une augmentation potentielle du taux de participation aux élections.

Depuis 2017, l'appli itsme® permet à ses utilisateurs de s'identifier, de confirmer des transactions numériques et de signer officiellement des documents au moyen de leur smartphone. Facile à utiliser, l'appli itsme® est sûre et respecte la vie privée. Depuis janvier 2018, itsme® est **reconnue par les pouvoirs publics (BoSa)** comme moyen d'identification offrant un niveau de garantie « élevé ». Et il en va de même au niveau de l'UE depuis décembre 2019.

Cette appli d'identification numérique a **passé le cap des 5,5 millions d'utilisateurs actifs**. Pour ce faire, des collaborations ont été mises en place avec de **nombreux partenaires** de différents secteurs comme les banques, les services publics, les hôpitaux, les compagnies d'assurance, les entreprises de ressources humaines, les secrétariats sociaux, les plateformes de gestion de documents, le secteur immobilier, les notaires, les fiduciaires comptables, les infrastructures de services, les entreprises de mobilité et bien d'autres encore. L'appli est utilisée comme moyen d'identification et d'authentification par plus de 150 entreprises, et environ 550 entreprises l'utilisent comme signature électronique.

<sup>1</sup> Étude réalisée par GFK pour le compte de Belgian Mobile ID, entre le 20 mai et le 2 juin 2020, auprès d'un échantillon représentatif (région, sexe, âge, catégorie sociale) de 1 015 propriétaires de smartphones.



## Une étude globale sur la participation politique en Belgique.

### Deuxième volet à l'automne 2022 : approches alternatives permettant aux citoyens de participer aux prises de décisions politiques.

Enfin, il importe de souligner que cette réflexion sur la participation aux élections ne peut avoir lieu sans accorder de l'attention à la participation politique au sens large. Le vote n'est qu'un moyen d'action parmi d'autres des citoyens. Il existe aussi d'autres formes de participation qui assurent la (sur)vie de la démocratie. Ce projet, réalisé sous la direction d'itsme<sup>®</sup>, de l'ULB (Cevipol) et de la VUB (POLI) souhaite aussi consacrer l'attention nécessaire à ces autres formes de participation politique. À cette fin, les trois partenaires lanceront en 2022 un deuxième projet de recherche visant à établir un rapport détaillé sur les nouveaux forums de participation citoyenne qui se développent actuellement au sein du système politique belge.

Après cette analyse approfondie et la proposition de remèdes fondés, susceptibles de permettre à 500.000 électeurs<sup>2</sup> de retrouver le « chemin » des urnes, la parole sera laissée aux responsables politiques afin de décider de la voie à suivre pour y parvenir.

Telle est notre ambition ultime !



<sup>2</sup> Il ressort de l'étude réalisée par la VUB et Cevipol qu'une combinaison de différentes mesures visant à simplifier le vote permettrait de gagner entre 5 et 6 % d'électeurs supplémentaires. Cela correspond à environ 500.000 électeurs.

# PARTIE 1:

## État des lieux de l'abstention électorale en Belgique et revue des fondements de la participation électorale



**Lors des élections législatives de 2019 en Belgique, 11,6% des électeurs ne se sont pas présentés au bureau de vote<sup>1</sup>. Malgré les campagnes de mobilisation des partis politiques et de divers acteurs sociaux, de plus en plus ciblées sur les abstentionnistes, plus de 900.000 d'électeurs n'ont pas voté. S'y ajoutent plus de 430.000 électeurs ayant déposé dans l'urne un bulletin blanc ou nul. Ce sont donc plus de 1,3 million d'électeurs inscrits qui n'ont pas émis un vote pris en compte pour la désignation des élus à la Chambre des représentants en 2019.**

Ces chiffres s'inscrivent dans le contexte d'un débat soutenu en Belgique sur le maintien du vote obligatoire. Le législateur flamand a décidé d'abandonner cette règle pour les prochains scrutins communaux et provinciaux de 2024. Et aux autres niveaux de pouvoir, les sanctions en cas d'absence le jour des élections ne sont presque plus du tout appliquées (Bouhon, 2018).

Loin d'être une exception, les élections de 2019 ont confirmé une tendance qui se dessine depuis 1977. Depuis lors, une moyenne de 10% d'électeurs ne se présente pas pour voter lors de chaque élection<sup>2</sup>, proportion qui augmente lentement mais de façon continue. Les chiffres de l'abstention en Belgique sont toutefois loin de ceux observés dans les pays voisins où le vote n'est pas obligatoire. En effet, la part de non-votants se situe plutôt autour de 20 à 30% de l'électorat dans des pays comme la France, l'Italie, les Pays-Bas ou encore le Royaume Uni (voir infra). Ce constat a poussé certains spécialistes à parler d'une « démocratie de l'abstention » (Braconnier et Dormagen, 2007).

À trois ans des prochaines élections fédérales, régionales, locales et européennes en Belgique, l'abstention est un sujet de préoccupation majeur tant parmi les acteurs politiques que chez les chercheurs en sciences sociales et politiques. Cela l'est d'autant plus que la Flandre vient de décider de supprimer l'obligation de

vote pour les élections locales à partir de 2024. Dans ce contexte, nous proposons dans ce document une synthèse de la littérature disponible en science politique à propos de l'abstention. L'objectif est de mieux cerner son ampleur, sa nature et ses causes. Nous mobilisons des recherches menées en Belgique, mais aussi dans d'autres démocraties afin de mieux définir les contours de la problématique, et d'initier une réflexion sur les pistes possibles pour inverser la croissance graduelle de l'abstention en Belgique.

Ce rapport montre que l'abstention est un phénomène complexe qui nécessite plus d'une clé de lecture. Les causes du non-vote sont multiples, et les solutions pour ramener les électeurs aux urnes le sont donc aussi.

La recherche en science politique identifie principalement quatre groupes d'abstentionnistes. Chacun de ces groupes a des causes et raisons différentes de ne pas se présenter pour voter le jour des élections (Brechon, 2009, p. 53-58; Amjahad, 2011, p.47-49). Un premier groupe est composé d'électeurs chez qui l'abstention est le produit de variables sociales lourdes (Braconnier, Coulmont et Dormagen, 2017). Chez ceux-ci, la non-participation électorale est liée à des situations sociales et économiques plus difficiles (accès à l'enseignement, isolement social) qui rendent plus difficiles de se socialiser politiquement et d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la formulation d'un choix

1 SPF Intérieur, Résultats officiels des élections fédérales à la Chambre des représentants de 2019, <https://elections2019.belgium.be/fr>

2 Les chiffres reprennent l'abstention électorale définie comme la proportion d'électeurs inscrits ne s'étant pas présentés au bureau de vote pour les élections à la Chambre des représentants. Dans le rapport nous nous focalisons sur les élections fédérales (pour aller plus loin sur les différences qui existent entre les élections régionales, fédérales et européennes, voir Kelbel et Willocq, 2015)

électoral. Les trois autres groupes d'abstentionnistes sont de nature différente. Leur non-vote se relie plutôt à des motivations politiques spécifiques.

On retrouve, d'abord, le groupe des **abstentionnistes protestataires**. Ceux-ci ne vont pas voter pour exprimer leur rejet envers la classe politique, voire envers le système politique. Afin d'expliquer ce qui démotive ce groupe d'électeurs de se rendre aux urnes, nous aborderons l'aspect éthique et moral du vote, la confiance politique ainsi que les variables qui assurent une bonne représentation.

Le troisième groupe d'abstentionnistes est celui constitué par les **abstentionnistes de conjoncture**, qui ne votent qu'aux élections « où les enjeux sont fortement ressentis » (Brechon, 2009, p.56-57). Ceux-ci votent à certains scrutins mais pas à d'autres. Les variables qui interviennent sont, par exemple, le niveau de pouvoir auquel l'élection a lieu, le nombre de partis en présence, ou encore le caractère serré ou non de l'élection. Afin d'expliquer l'abstention par conjoncture, nous évaluerons l'influence du contexte de l'élection et du système électoral dans le vote.

Enfin, le dernier groupe d'abstentionnistes est celui des **abstentionnistes involontaires**, soit ceux qui auraient voulu voter mais n'ont pas pu le faire, pour raisons de santé ou professionnelles, ou encore car ils ont mal compris les règles organisant le scrutin (Amjahad, 2011, p.47-48). Pour ce groupe, nous nous intéresserons au poids que peuvent avoir des facteurs tels que la complexité de l'inscription sur les listes électorales, les votes à distance – vote par procuration, vote postal –, le vote électronique et les jours de vote dans les probabilités d'abstention.



L'abstention étant un phénomène qui a de multiples facettes, ce n'est qu'en abordant de concert les variables sociologiques, politiques et institutionnelles que nous pouvons avoir un aperçu complet du phénomène, et donc de ses solutions potentielles.

Le rapport se divise en deux parties. La première partie poursuit trois objectifs : (1) discuter en quoi l'abstention peut être un problème pour la démocratie, (2) dresser un état des lieux de l'abstention en Europe et en Belgique et (3) passer en revue la littérature scientifique disponible afin de mieux comprendre quels sont les déterminants de la participation électorale. La deuxième partie du rapport, quant à elle, élabore différentes pistes de réflexion permettant de réduire l'abstention électorale.



# 1. L'abstention : un enjeu pour notre démocratie ?

Plusieurs arguments défendent le fait que l'abstention doit être minimisée et qu'un trop faible niveau de participation électorale peut poser problème pour la démocratie. En premier lieu, l'abstention crée un biais dans les politiques publiques adoptées, surtout quand il apparaît que l'abstention est inégalitaire et concerne plus certains groupes sociaux que d'autres.

Une étude menée aux États-Unis a démontré que les élus donnent priorité aux demandes et préférences des électeurs qui votent par rapport à ceux qui s'abstiennent (Pontousson et Rueda, 2010, p.680). Cela a différentes conséquences pour la représentation. D'une part, les électeurs qui votent sont « mieux représentés » que ceux qui s'abstiennent de voter (Griffin et Newman, 2005, p.1222), tandis que les opinions et préférences des abstentionnistes restent ignorées par les élus en place (Quintelier et al. 2011).

Or, beaucoup de recherches constatent que les abstentionnistes ont des profils socio-économiques distincts des votants – ils sont moins diplômés et perçoivent de moindres revenus (Braconnier et Dormagen, 2007) tandis que les personnes qui votent proviennent de milieux plus aisés. Par conséquent, les préférences politiques des abstentionnistes tendent à être plus en faveur de politiques socio-économiques plus égalitaires et redistributives (Pontousson et Rueda, 2010, p.677 ; Griffin et Newman, 2005, p.1224).



# 1. L'abstention : un enjeu pour notre démocratie ?

Une autre conséquence de l'abstention est qu'elle peut modifier le résultat des scrutins. Divers travaux montrent que si les abstentionnistes votaient, les rapports de force entre les partis seraient modifiés. Les effets ne sont toutefois pas univoques d'un pays à l'autre. Une plus grande participation des abstentionnistes pourrait bénéficier dans certains pays aux partis de gauche, et dans d'autres à ceux de droite (Lutz et Marsh, 2007). En Belgique, la question a été examinée dans le sens inverse. Depuis la fin des années 1990, les chercheurs se demandent quels partis perdraient en pourcentage des votes exprimés si le vote n'était plus obligatoire. Les abstentionnistes potentiels sont en plus grand nombre partisans de la gauche socialiste, leur absence aux élections favoriserait donc les partis de centre et droite, comme le MR, l'Open Vld, la N-VA, mais aussi des partis de centre et gauche comme Groen et Écolo (Ackaert et al., 1992 ; Dandoy et al., 2007 ; Reuchamps et al., 2015). Par ailleurs, il apparaît que le vote obligatoire conduit certains électeurs mécontents à voter pour des partis radicaux alors qu'ils s'abstiendraient si le vote n'était plus obligatoire (Hooghe, Marien et Pauwels, 2011).

Enfin, l'abstention a un effet négatif sur la qualité de la démocratie (Roberts, 2005, p.358). Les élections sont un moyen de créer et soutenir des liens de contrôle et d'échange entre citoyens et élus (Diamond et Morlino, 2004, p.63). Elles sont un moyen de reddition de comptes (« accountability »), de contrôle et de sanction des élus : par son vote, l'électeur sanctionne ou récompense les élus sortants. De nombreux travaux montrent ainsi une nette propension à la réélection des élus sortants en contexte économique favorable, et à leur défaite quand les électeurs estiment que l'économie nationale est mal gérée. Ces tendances ont été observées dans de nombreuses démocraties (Arel-Bundock et al., 2019, Sauger et

Raillard, 2013), y compris en Belgique (Dassonneville et al., 2016). Or, l'abstention atténue cette fonction du vote, et place les élus dans une situation de moindre contrôle de leurs actions par les électeurs (ou du moins par certaines franges de l'électorat). Il apparaît d'ailleurs que lorsque l'abstention augmente, la satisfaction à l'égard du système politique et sa légitimité dans la population décroît (Andeweg et Farrell, 2017, Kostelka et Blais, 2018).

Ces différents éléments expliquent pourquoi l'attention envers la hausse de l'abstention est élevée, tant chez les acteurs politiques que chez les chercheurs. L'abstention peut rendre invisibles les demandes de certains groupes, freiner les mécanismes de représentation et rompre les liens qui existent entre un citoyen et ses représentants. Autant de raisons de comprendre et diagnostiquer comment augmenter la participation aux élections en général, et en Belgique en particulier.

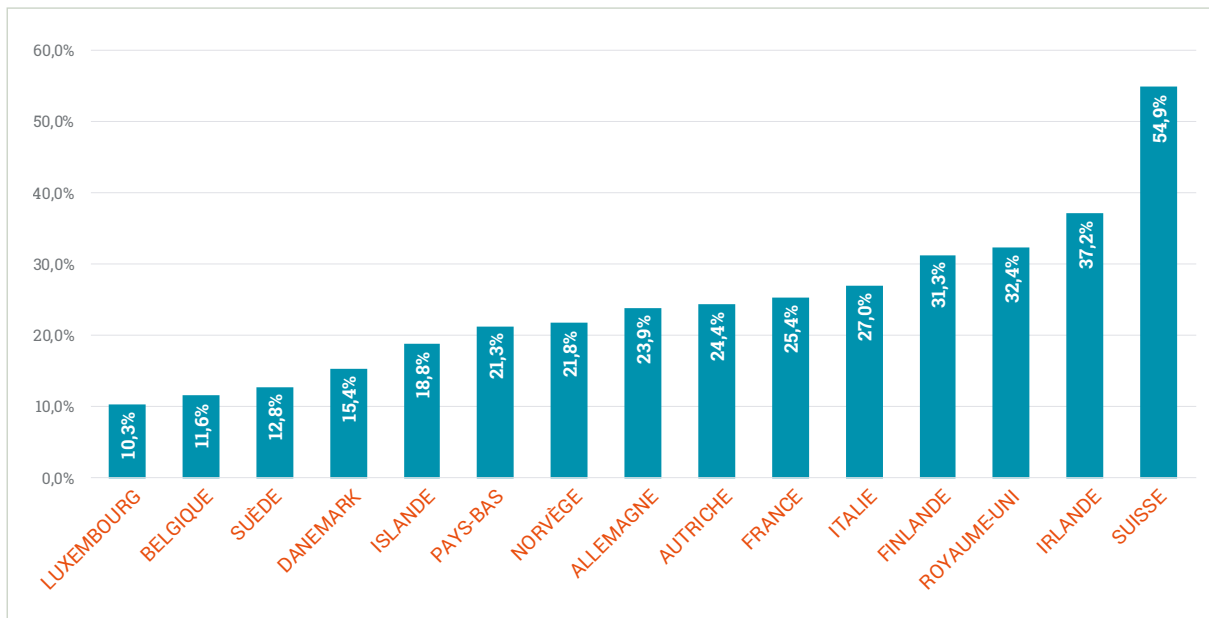
Il convient cependant de noter que certains auteurs expliquent aussi que forcer la participation électorale peut aussi avoir des conséquences négatives. L'abstention n'est, pour eux, pas totalement et/ou toujours un problème. En particulier, en forçant les électeurs à exprimer un vote, on peut pousser certains à émettre un vote qui, en réalité, reflète mal leurs préférences politiques et qui produit une distorsion dans la capacité des élections à refléter avec précision les demandes de l'électorat (Rossem, 2007 ; Selb et Lachat, 2009). La non-participation aux élections serait aussi inscrite dans le contexte d'une mutation des formes de participation, où les électeurs favorisent des modes de participation directe – comme signer des pétitions, manifester – ce qui ne mettrait pas en cause le bon fonctionnement de la démocratie (Muxel, 2007a).

## 2. État des lieux de l'abstention

### 2.1 Évolution de l'abstention aux élections législatives en Europe

Dans cette section, nous allons présenter un état des lieux de l'abstention en Europe<sup>3</sup> et en Belgique. Nous nous focalisons sur les élections législatives nationales car il s'agit dans la plupart des démocraties européennes du scrutin qui retient le plus l'attention des médias et des électeurs.

**Graphique 1 :** Taux d'abstention électorale en Europe (dernières élections législatives ou présidentielles nationales)



Source : Voter Turnout Database, International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA)

Dans une perspective comparée, l'abstention électorale est un phénomène qui touche moins la Belgique que d'autres pays. En Europe, la Belgique et le Luxembourg affichent le nombre le moins important d'abstentionnistes avec respectivement 11,6% et 10,3% de taux d'abstention aux derniers scrutins législatifs nationaux<sup>4</sup>. Cela s'explique en bonne partie par la présence du vote obligatoire dans les deux pays qui prévoient des sanctions administratives en cas d'absence aux élections (voir infra)<sup>5</sup>.

Dans le graphique 1 nous pouvons observer que dans le reste des pays d'Europe la part des abstentionnistes varie entre 15% (au Danemark, en Suède et en Islande) et 35% de l'électorat (au Royaume Uni et en Irlande).

3 Pour assurer une comparabilité des données, l'analyse comparative tient uniquement compte des pays qui ont basculé vers un régime démocratique lors de la première et deuxième vague de démocratisation (Huntington, 1991). La mention « Europe » et « pays européens » dans cette section fait référence aux pays suivants : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Islande, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

4 Les chiffres reprennent l'abstention électorale définie comme la proportion d'électeurs inscrits n'ayant pas émis de vote aux élections pour la Chambre des représentants.

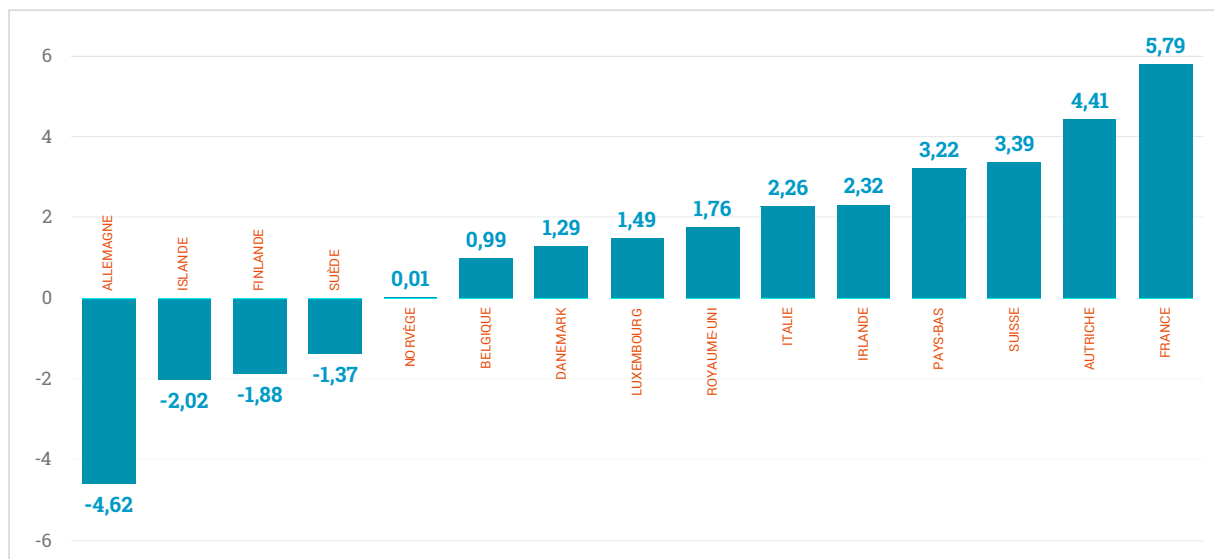
5 Le vote est aussi obligatoire en Grèce mais n'y a jamais été mis en œuvre de façon stricte.

## 2. État des lieux de l'abstention

La Suisse, qui affiche un taux d'abstention élevé par rapport à ses voisins, se trouve dans une situation particulière. Depuis 1991 l'abstention fluctue entre 50-58%, entre les élections de 2015 et de 2019 elle a augmenté de plus de 3 points de pourcentage. Les élections législatives n'y sont pas forcément vécues comme le scrutin le plus important pour la politique du pays. En Suisse, les électeurs ont de nombreuses autres opportunités d'influencer les décisions politiques, en particulier via les référendums. De plus, l'exécutif national (le Conseil fédéral) n'est pas directement issu du résultat des élections législatives mais est composé de façon automatique par les quatre principaux partis du pays. En conséquent, les taux d'abstention en Suisse sont plus importants que dans le reste d'Europe.

Une comparaison des chiffres de l'abstention en Europe nous permet de dresser un dernier constat. Dans le graphique 2, nous observons que l'abstention est en augmentation dans la majorité des démocraties européennes confirmant que l'abstention augmente de manière structurelle et non pas dans un seul pays (Delwit, 2013). A l'exception des pays nordiques (Finlande, Suède et Islande) et de l'Allemagne, l'abstention est à la hausse. Cette augmentation varie entre 1% (en Belgique, au Danemark et au Luxembourg) et 5 points de pourcentage (en France et en Autriche). La petite augmentation en Belgique est d'autant plus intéressante qu'elle se fait dans un contexte où le taux global d'abstention était faible.

**Graphique 2 : Évolution de l'abstention en Europe lors du dernier scrutin<sup>6</sup>**



Source : Voter Turnout Database, International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA)

6 Ces chiffres tiennent compte de l'évolution des taux d'abstention entre les dernières et avant-dernières élections de premier ordre en Europe (soit les élections législatives ou présidentielles nationales). La comparaison est réalisée sur les taux d'abstention des élections suivantes : les élections législatives de 2019 et 2017 en Autriche, 2019 et 2014 en Belgique, 2019 et 2015 au Danemark, 2019 et 2015 en Finlande, les élections présidentielles de 2017 et 2012 en France, les élections législatives de 2017 et 2013 en Allemagne, celles de 2017 et 2016 en Islande, 2018 et 2013 en Italie, 2020 et 2016 en Irlande, 2018 et 2013 au Luxembourg, 2019 et 2017 aux Pays-Bas, 2017 et 2013 au Norvège, 2018 et 2014 en Suède, 2015 et 2015 en Suisse et 2019 et 2017 au Royaume-Uni.



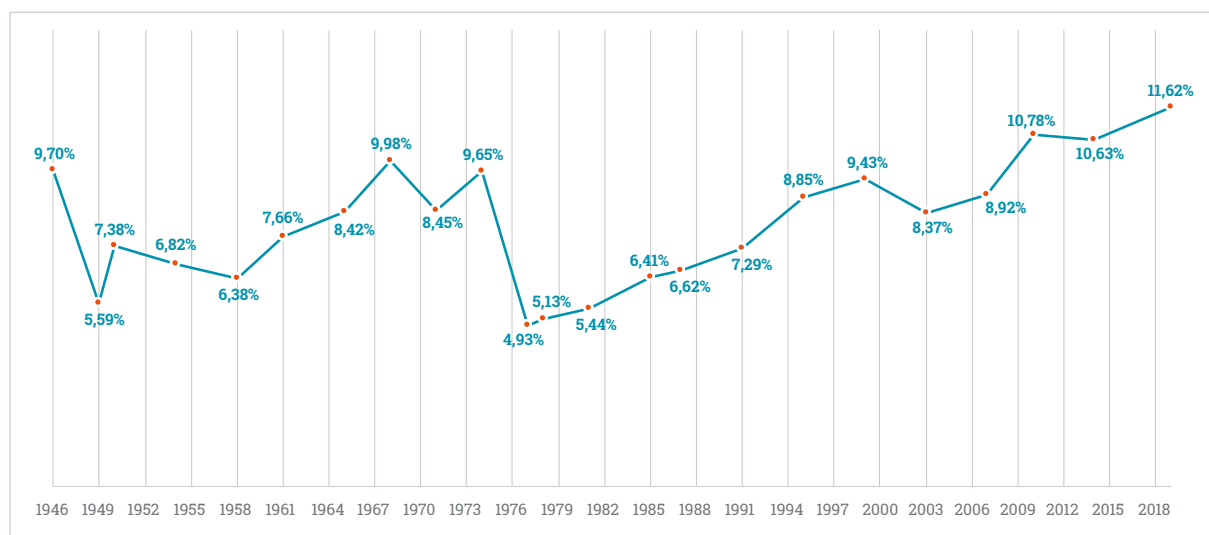
## 2.2 Évolution de l'abstention aux élections fédérales en Belgique

Même si comparativement la Belgique connaît une abstention plus faible que dans la plupart des autres démocraties proches (voir graphique 1), une observation plus détaillée du cas belge signale aussi une érosion graduelle de la participation électorale. Une proportion de plus en plus importante d'électeurs s'abstient de voter à chaque élection législative (voir graphique 3), et cela de façon presque linéaire depuis 1977.

Depuis 1977, l'abstention augmente de façon constante, allant de 5% d'électeurs ne se rendant pas aux urnes cette année-là à plus de 10% en 2019. Les trois dernières élections enregistrent les records en termes d'abstention, avec 10,8% de non-votants en 2010, 10,6% en 2014 et 11,6% en 2019. Cette évolution a marqué son point le plus haut lors des élections législatives de 2019, où un record a été établi avec presque 1 million d'électeurs qui n'ont pas participé aux élections.

Le recul de la participation s'observe dans les trois régions : Bruxelles-Capitale, Flandre et Wallonie ; mais se présente de manière plus importante dans les circonscriptions électorales de Bruxelles-Capitale et de Wallonie<sup>7</sup>. Lorsque l'on compare la proportion d'abstentionnistes dans les trois régions, il apparaît que celle-ci est un peu plus basse au nord du pays. Lors des élections de 2019 pour la Chambre des représentants, on enregistrait 10,3% d'électeurs n'ayant pas voté dans les circonscriptions flamandes, 12,6% dans les circonscriptions wallonnes et 13,6% dans la circonscription de Bruxelles-Capitale (voir graphique 4).

**Graphique 3 : taux d'abstention aux élections à la Chambre des représentants en Belgique 1946-2019**

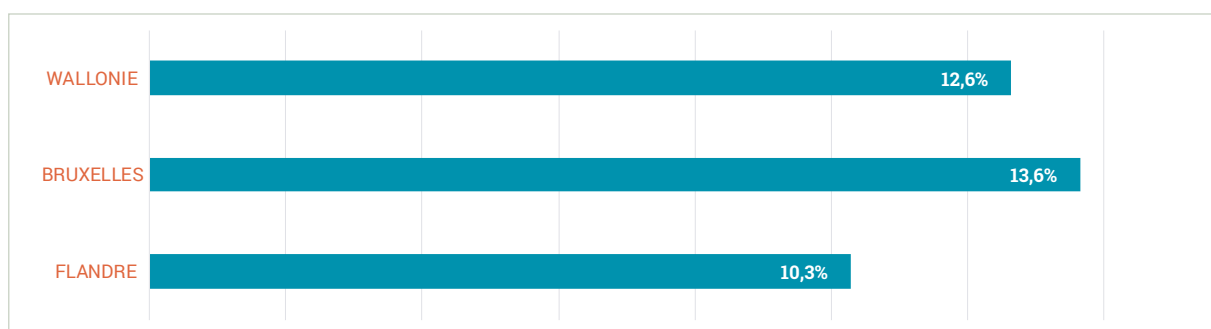


Source : Voter Turnout Database, International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA)

<sup>7</sup> Ici nous suivons les chiffres présentés par la direction des élections (SPF Intérieur). Pour le canton de Rhode-Saint-Genèse certains votes sont émis pour la circonscription électorale du Brabant Flamand (région de Flandre) et d'autres comptabilisés pour la circonscription électorale de Bruxelles-Capitale (région de Bruxelles).

## 2. État des lieux de l'abstention

**Graphique 4 : Taux d'abstention en Flandre, Wallonie et Bruxelles à l'occasion des élections à la Chambre des représentants du 26 mai 2019**



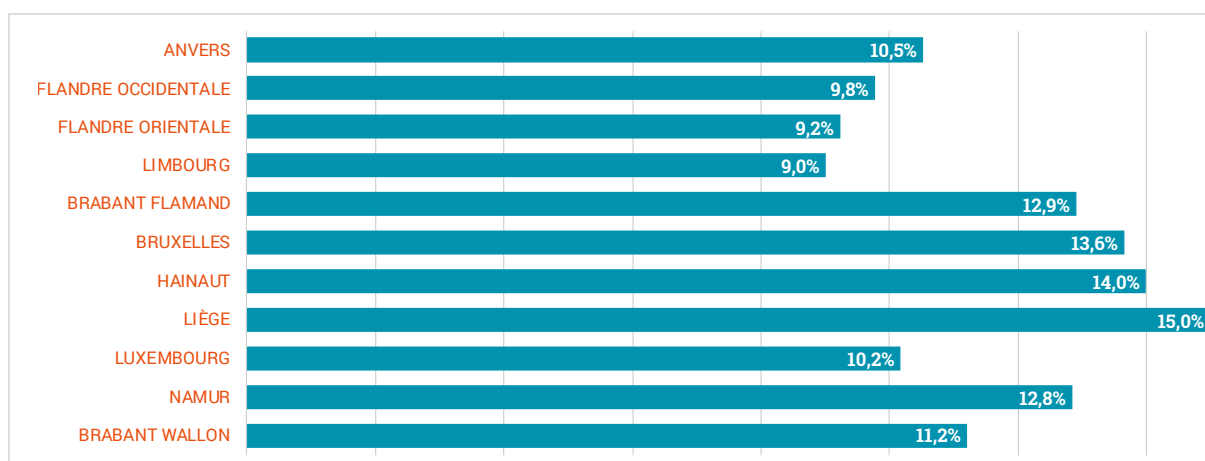
Source : Résultats des élections européennes, fédérales et régionales du 26 mai 2019, Service public fédéral Intérieur, Direction des Élections

Les différences entre régions sont notamment observables lorsque l'on compare la part d'abstentionnistes parmi les 11 circonscriptions utilisées pour l'élection à la Chambre des représentants (graphique 5). Les circonscriptions avec les taux d'abstention les plus bas sont toutes en Flandre. Il s'agit du Limbourg, de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale. L'abstention y atteint ses plus bas niveaux, entre 9 et 10% des électeurs. La circonscription d'Anvers affiche des taux similaires (10,5%) tandis que le Brabant flamand présente le taux d'abstention le plus important (12,9%) de toute la Flandre.

Au contraire, l'abstention atteint ses taux les plus élevés dans les circonscriptions wallonnes du Hainaut, qui affiche 14% d'abstention et de Liège, où l'abstention atteint 15% ce qui s'explique en partie par les bas niveaux de participation dans les communautés germanophones (Dandoy, 2014). Elles sont suivies par la circonscription de Namur qui présente 12,8% d'abstentionnistes et le Brabant wallon où 11,2% d'électeurs n'ont pas voté. C'est au Luxembourg que les abstentionnistes sont les moins nombreux pour la Wallonie. La circonscription de Bruxelles, quant à elle, présente aussi un taux fort élevé d'abstention, avec 13,6% de non-votes.

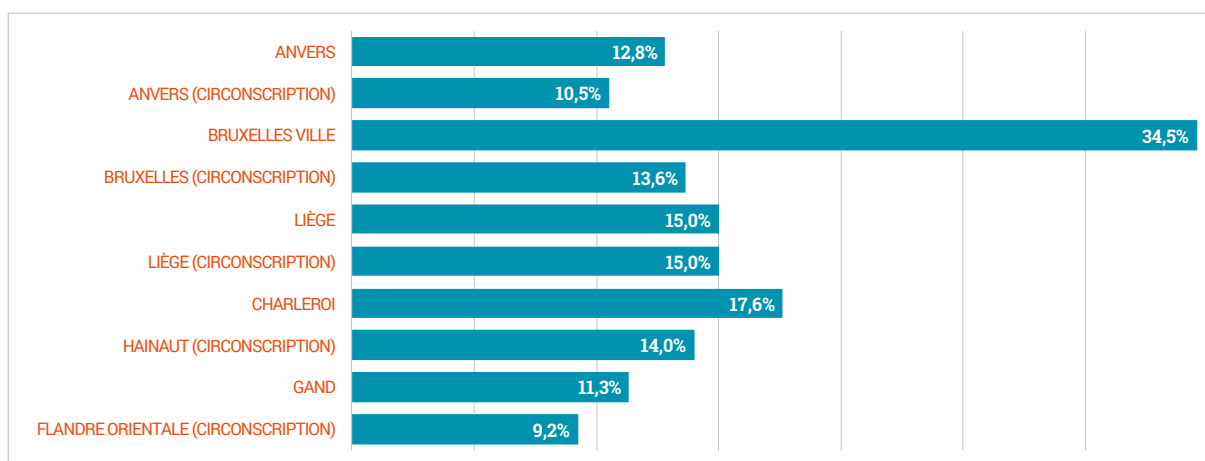


**Graphique 5** : Taux d'abstention dans les 11 circonscriptions électorales à l'occasion des élections à la Chambre des représentants du 26 mai 2019



Source : Résultats des élections européennes, fédérales et régionales du 26 mai 2019, Service public fédéral Intérieur, Direction des Élections

**Graphique 6** : taux d'abstention dans les villes d'Anvers, Bruxelles-ville, Liège, Charleroi et Gand à l'occasion des élections à la Chambre des représentants du 26 mai 2019



Source : Résultats des élections européennes, fédérales et régionales du 26 mai 2019, Service public fédéral Intérieur, Direction des Élections

## 2. État des lieux de l'abstention

Ces différences entre circonscriptions s'expliquent en partie par des taux d'abstention plus élevés dans les grandes communes urbaines (Geys et Heyndels, 2006 ; Dandoy, 2014 ; Dejaeghere et Vanhoutte, 2016). Dans les villes, les abstentionnistes sont plus nombreux. À Anvers, 12,8% des électeurs se sont abstenus tandis que dans les 17 cantons restants de la circonscription électorale d'Anvers les abstentionnistes comptent pour 10,5% de l'électorat. De manière similaire, à Charleroi les personnes votent moins (17,6% d'abstentionnistes) que dans le reste du Hainaut où l'abstention moyenne le 14%. À Gand les abstentionnistes sont plus nombreux (11,3%) que dans le reste de la circonscription

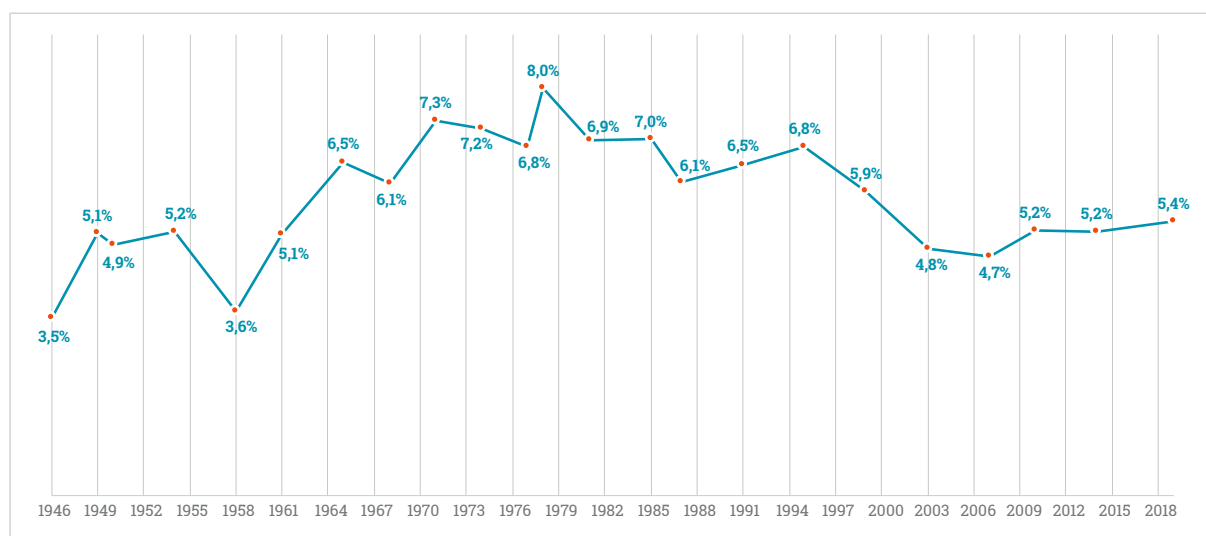
de Flandre orientale (où les électeurs s'abstiennent à hauteur de 9,2%). À Bruxelles-ville cette tendance est la plus marquée, le taux d'abstention est de 34,5% ce qui représente plus de 20% d'abstention que dans le reste de la circonscription de Bruxelles-Capitale (où l'abstention est de 13,6%). La ville de Liège est la seule exception dans la mesure où les taux d'abstention sont similaires entre la ville de Liège et les cantons environnants (15%) de la circonscription liégeoise. Nous le verrons dans la section 2, ces taux d'abstention plus élevés en zones urbaines renvoient au poids qu'ont divers facteurs sociologiques sur la participation électorale.



## 2.3 Votes blancs et nuls

L'abstention n'est toutefois qu'une part de la non-participation électorale. Certains électeurs qui ne souhaitent pas exprimer un vote peuvent en effet choisir de se rendre à leur bureau de vote pour y déposer un bulletin blanc ou un bulletin nul dans l'urne<sup>8</sup>.

**Graphique 7 :** évolution du vote blanc et nul aux élections à la Chambre des représentants en Belgique 1946-2019



Source : Service public fédéral Intérieur, Direction des Élections

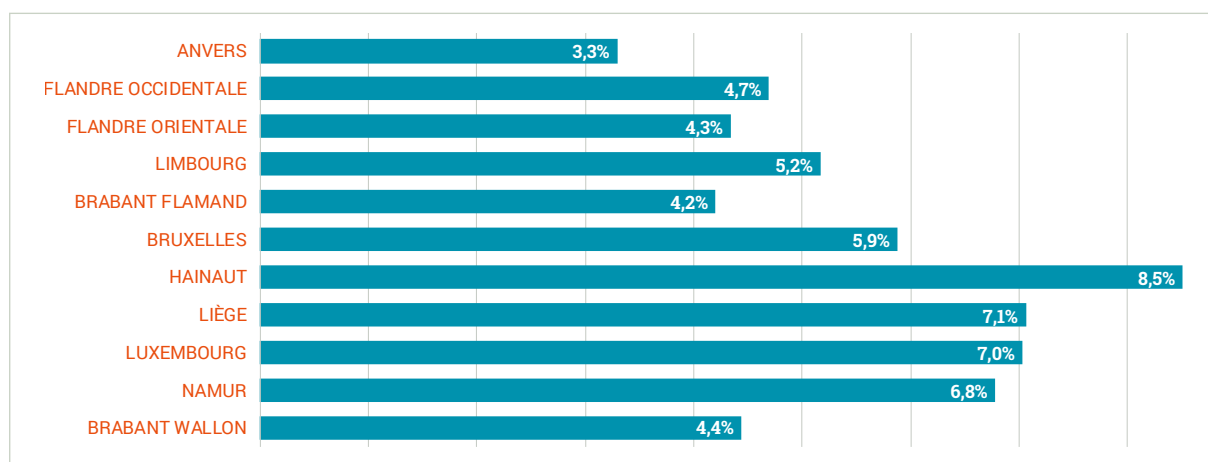
Dans les pays où le vote est obligatoire, les électeurs choisissent voter blanc ou nul face à l'impossibilité de s'abstenir (Barnes et Rangel, 2018). Ainsi, une augmentation des votes invalides pourrait masquer une croissance de l'abstention (Pion, 2010). Il est donc important d'également se pencher sur l'évolution de ce type de votes en Belgique au fil des derniers scrutins (Pilet et al, 2019).

La tendance pour les votes blancs et nuls n'est toutefois pas la même que pour l'abstention (voir graphique 7). La proportion de ces bulletins non valides a d'abord crû de façon quasi linéaire de 1946 à 1978. La part de votes blancs et nuls s'est ensuite stabilisée autour de 6% à 7% jusqu'en 1995. La chute du début des années 1990 vient notamment de l'introduction du vote électronique sur des ordinateurs ne permettant pas d'encoder un vote nul. Ensuite, à partir de 2003, la tendance à la hausse a repris pour atteindre 5,4% du total d'inscriptions au vote lors des dernières élections.

<sup>8</sup> Les votes blancs et nuls sont analysés de manière conjointe ; les chiffres présentent la proportion de votes blancs et nuls en relation au nombre d'électeurs inscrits. Pour les élections de 1958, les données pour ces types de votes ne sont pas disponibles. Nous avons réalisé un calcul avec les données disponibles, le résultat peut présenter une marge d'erreur mineure (de quelques décimales).

## 2. État des lieux de l'abstention

**Graphique 8 :** Pourcentage de votes blancs et nuls par circonscription électorale à l'occasion des élections à la Chambre des représentants du 26 mai 2019



Source : Résultats des élections européennes, fédérales et régionales du 26 mai 2019, Service public fédéral Intérieur, Direction des Élections

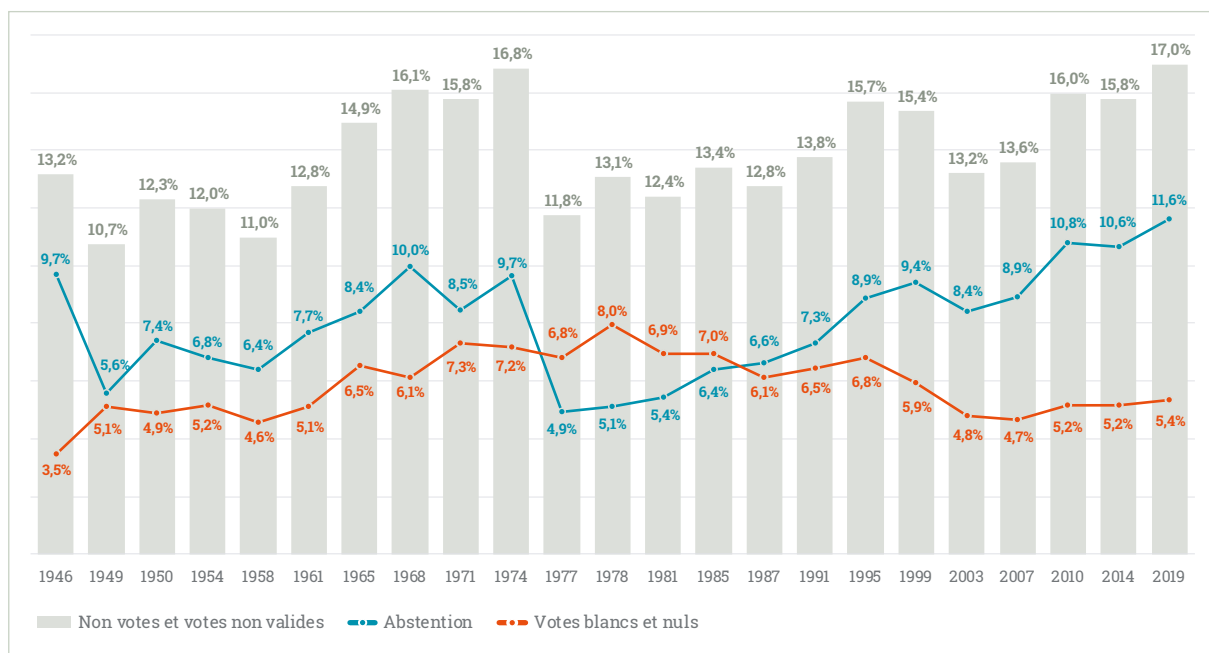
Comme pour l'abstention, les chiffres pour les votes blancs et nuls varient toutefois de façon significative entre les trois régions du pays et entre les 11 circonscriptions électorales (voir graphique 8). Les électeurs qui votent blanc et nul sont plus nombreux dans les circonscriptions wallonnes du Hainaut, de Liège, du Luxembourg et de Namur où ils représentent entre 7% et 8,5% des votes. Au contraire, le vote blanc et nul trouve ses niveaux les plus bas dans les circonscriptions d'Anvers, du Brabant flamand, et de Flandre orientale – toutes situées en Flandre – et dans la circonscription wallonne du Brabant wallon où le taux de votes blancs et nuls varie entre 3% et 4,5% du total des votes.



Quand on additionne l'abstention et les votes blancs et nuls (graphique 9), on peut constater que la proportion des électeurs qui n'expriment pas un vote valide, et donc qui ne participent pas à la répartition des sièges pour la Chambre des représentants, est très significative. Au total, on peut donc observer que 17% des électeurs inscrits pour le scrutin de 2019 à la Chambre des représentants n'ont pas participé à choisir leurs

représentants. Ce total se divise entre 11,6% d'abstentionnistes et 5,4% d'électeurs ayant émis un vote blanc ou nul. Ainsi, le nombre total d'électeurs n'ayant pas exprimé un vote valide en 2019 excède le nombre d'électeurs ayant voté pour la N-VA qui est le plus grand parti représenté à la Chambre des représentants. On est donc loin du mythe de la participation électorale universelle dans un pays de vote obligatoire.

**Graphique 9 : Taux d'abstention, pourcentage de votes blancs et nuls et pourcentage de non-votes et votes non valides à l'occasion des élections à la Chambre des représentants en Belgique 1946-2019**



Source : Service public fédéral Intérieur, Direction des Élections

# 3. Les déterminants de l'abstention

Après avoir détaillé l'évolution de l'abstention en Belgique, nous allons à présent nous pencher sur les principaux facteurs qui semblent influencer le choix pour l'électeur de se rendre au bureau de vote pour voter. La littérature scientifique sur le sujet est extrêmement abondante<sup>9</sup>. Afin d'en faire un usage efficace, nous proposons de souligner les principaux facteurs ayant une influence sur la décision de voter, et de voir quelles sont les leçons qui peuvent en être tirées pour le cas de la Belgique. Comme expliqué en introduction du rapport, nous allons nous pencher principalement sur quatre groupes de variables ayant un impact sur l'abstention : les variables sociologiques et l'effet de la socialisation politique, la confiance politique et la représentation, le contexte du scrutin et les facteurs institutionnels (voir tableau de synthèse – infra).

## 3.1 L'influence des variables sociologiques et de la socialisation politique

**Le premier groupe de variables d'intérêt pour comprendre pourquoi un électeur s'abstient de voter sont celles relatives aux caractéristiques sociologiques des électeurs.**

Ces variables sont identifiées comme ayant un effet sur la participation politique au sens large, et pas simplement sur la participation aux élections (Verba, Scholzman et Brady, 1995). En effet, il apparaît qu'au sein de certains groupes sociaux, l'abstention sera plus répandue, tandis qu'elle sera bien plus rare dans d'autres groupes. Les groupes au sein desquels les recherches en science politique ont identifié que la participation électorale tendait à être plus faible sont les suivants : les plus jeunes, les seniors, les moins diplômés, les personnes d'origine étrangère et les électeurs qui résident dans le contexte urbain. Une variable évaluée a un effet plus nuancé sur l'abstention, le genre.

**Le genre** se trouve parmi les facteurs les plus étudiés concernant la participation politique. Parmi les études ayant analysé si la participation électorale est plus fréquente parmi les hommes ou parmi les femmes, les constats ne sont pas univoques. D'après certaines analyses, la relation au vote est différente entre les hommes et les femmes (Coffé et Bolzendahl, 2010). Les femmes seraient plus enclines à choisir des modes de participation politique institutionnalisés comme le vote, tandis que les hommes favorisent des formes d'engagement politique directes comme l'appartenance à un parti politique. Cela se traduirait par une tendance plus marquée des femmes à aller voter et une tendance à l'abstention chez les hommes (ibidem). De plus, les femmes préféreraient voter face à d'autres formes de participation politique, parce que cela implique peu de temps et elles apprécient le caractère privé du vote (Carreras, 2018).

9 Pour avoir une vue d'ensemble des facteurs qui expliquent l'abstention électorale voir Geys (2006) et Cancela et Benny (2016).



De nombreuses études, nonobstant, indiquent que le « gender-gap » ne concerne pas le vote de manière spécifique. Même si les hommes sont plus engagés en politique, femmes et hommes votent à la même fréquence (Hughes et Dubrouw, 2018, p.36 ; Carreras, 2018 ; Dasso-sonneville et Kostelka, 2021). Un fossé entre hommes et femmes est cependant visible dans les élections de second ordre (voir section 3.3), où les faibles niveaux d'engagement et d'intérêt pour la politique se traduisent en moins de votes chez les femmes (ibidem). Si les femmes n'émettent pas de vote dans les élections locales ou européennes, elles ne sont pas en position de retrait total. Leur vote tient de la perception qu'elles ont des enjeux et de l'importance de l'élection, et pourra ainsi varier d'élection en élection (Coffé et Lago, 2020). Cela indique ainsi la présence d'un abstentionnisme intermittent dans ce type d'élection et parmi les femmes. L'influence du genre dans l'abstention s'avère donc nuancé.

**L'âge** est une autre variable discriminante en matière de participation électorale. Plus précisément, la recherche en science politique souligne qu'il existe des différences dans le rapport au vote selon les générations (Kostelka et Blais, 2021 ; Lardeux et Tiberj, 2021).

Les électeurs très âgés constituent le premier groupe ayant une tendance à s'abstenir. Face à la détérioration de leur santé beaucoup de seniors ne peuvent plus se rendre au bureau de vote (Goerres, 2007, p.6 ; Tournier, 2004). Aussi, les retraités qui se voient éloignés de leur vie active sociale et de travail sont isolés de la communauté qui est l'un des principaux facteurs du vote (Bhatti et Hansen, 2012). De fait, la perte des liens, l'isolement et la dégradation de la santé liées à l'âge créent une tendance à ne pas voter parmi les seniors (Goerres, 2007, p.100).

Les jeunes aussi votent moins, la littérature met en exergue quatre facteurs qui expliquent la plus faible participation électorale des plus jeunes. Premièrement, ils manquent parfois des clés de compréhension vis-à-vis de la vie politique en général, et de l'élection en cours en particulier (Pion, 2010, Kostelka et Scott, 2016). Face à la difficulté de décoder l'offre politique, ils ne trouvent pas un projet, un parti ou un candidat pour qui voter (Muxel, 2007c). Deuxièmement, les plus jeunes n'ont pas encore acquis l'habitude de voter, ce n'est pas un comportement qui va de soi pour eux (Blais et al., 2004). Troisièmement, d'autres formes d'activisme politique sont en train de s'imposer comme alternative au vote comme levier d'action politique. Les jeunes s'engagent ainsi davantage dans d'autres formes de participation comme l'activisme environnemental, le bénévolat ou le consumérisme durable (Marien et al., 2010). Ils y voient des manières d'exprimer leurs opinions ; tandis que le vote reste à leur regard un moyen inefficace pour se faire entendre (Gallego, 2009, p.39). Quatrièmement, il apparaît que les jeunes sont plus désenchantés de la politique que les autres électeurs. Les jeunes ne se sentent pas représentés par un parti ou par un courant idéologique, et hésitent au moment de voter (Tournier, 2004).

Une deuxième catégorie de la population au sein de laquelle la participation électorale est plus faible est celle des citoyens moins diplômés. **Le niveau d'éducation** constitue, pour certaines études, le principal facteur explicatif de l'abstention. Les électeurs qui ont fait des études primaires et secondaires votent moins que ceux qui ont fait des études supérieures (Quintellier, Hooghe et Marien 2011, p.404). Tandis qu'en Belgique, trois quarts des universitaires iraient toujours voter même si le vote n'était plus obligatoire, seulement un quart des répondants n'ayant pas dépassé les études primaires feraient le même choix (Dandoy et al., 2007).

# 3. Les déterminants de l'abstention

Diverses explications sont fournies. La première d'entre elles relie le niveau de diplôme et la capacité à comprendre la politique. Les citoyens avec un moindre capital scolaire ont tendanciellement moins de connaissances de la politique et disposent de moins de compétences pour exercer leur droit de vote, car ces connaissances et compétences sont notamment transmises à travers l'éducation (Peugny, 2015). L'éducation contribue également à ce que les citoyens saisissent l'importance de la politique et comprennent les conséquences de leur participation en politique (Solt, 2008). Ainsi dans les groupes de citoyens moins diplômés, on parle moins de politique, les niveaux d'intérêt politique et d'engagement politique sont plus réduits en comparaison des groupes de citoyens avec plus de scolarisation (ibidem). Ces facteurs sont à l'origine d'une « auto-exclusion du jeu politique » parmi ces groupes moins diplômés qui se traduit en abstention électorale (Peugny, 2015 ; Solt, 2010). Mais le capital scolaire n'explique qu'une partie du retrait électoral des citoyens moins diplômés. Dans de nombreux pays, les partis politiques semblent moins actifs dans leurs efforts afin de convaincre les électeurs moins diplômés d'aller voter (Gallego, 2009).

Le troisième groupe qui vote moins est celui des électeurs d'**origine étrangère**, ainsi que ceux ayant la nationalité du pays mais issus d'une immigration relativement récente. La Belgique a instauré le droit de vote aux élections communales pour les citoyens européens en 1999 et pour les citoyens non-européens en 2006. A la différence des citoyens belges, pour qui le vote est obligatoire, le vote des étrangers est volontaire. C'est de manière volontaire qu'ils et elles doivent s'inscrire sur les listes d'électeurs (Teney et Jacobs, 2007). Cependant, les taux d'inscription sont souvent faibles parmi les résidents belges d'origine étrangère. Il existe de fortes disparités entre communes, mais le taux moyen d'inscription sur les listes électorales pour les élections communales tourne autour de 20% pour les nationaux d'états membres de l'UE, et de 15% pour les nationaux de pays hors UE (Nikolic, 2016). La première cause de cette

faible participation est d'ordre administrative. Beaucoup de résidents étrangers ne savent pas qu'ils peuvent voter et qu'ils doivent s'inscrire pour le faire. Plus encore, parmi celles et ceux qui seraient intéressés de voter aux élections, les démarches administratives apparaissent complexes et sont un frein à l'inscription. A cela s'ajoute la faible connaissance de ces groupes à l'égard de la vie politique en Belgique et de leur commune (Pion 2010, p.5).

Enfin, les électeurs qui résident dans un **environnement urbain** ont également une tendance à s'abstenir plus souvent. La relation observée entre la taille de la commune et le taux de vote suggère que, dans les petites communes, la participation électorale est plus importante, et cela pour plusieurs raisons. Dans les villages ou les petites municipalités, l'électeur a le sentiment que son vote compte et qu'en votant il peut faire une différence (Barnes et Rangel, 2018). De plus, dans les petites communes, il y a également un sens de la communauté plus important, qui opère également comme mobilisateur électoral. Les réseaux d'interconnaissance créent, en outre, une pression pour aller voter, tandis que ne pas voter peut mettre en cause la bonne réputation et le prestige social (Pion, 2010 ; Geys, 2006). Les coûts d'information sont également réduits dans les villages ; il est plus facile pour l'électeur de s'informer sur les candidats et partis (ibidem). Tous ces facteurs contribuent à augmenter la participation électorale dans les communes de plus petite taille.

Ces différences entre groupes sociaux dans la participation électorale sont clairement établies mais il ne faut pas les concevoir comme des réalités intrinsèques, issues de la nature même des groupes sociaux évoqués. En réalité, la participation électorale s'ancre aussi dans la socialisation politique qui constitue un des déterminants principaux du rapport des citoyens au vote. Sous cet angle, les **réseaux sociaux de l'individu** – comme la famille, l'école ou les associations – encouragent à la participation électorale.

Les expériences d'un individu au sein de ces réseaux influenceront de manière importante ses chances de voter ou de s'abstenir. Comme le constate une étude réalisée en Belgique, la participation politique se développe pendant la jeunesse et est fortement influencée par les parents, les pairs, l'école, les associations bénévoles et les médias (Quintellier, 2015). Si un électeur discute politique au sein de sa famille ou avec ses pairs, il ira davantage voter. En suivant l'actualité dans les médias – la télévision et internet – le niveau d'engagement politique des individus s'accroît et multiplie les chances d'aller voter. L'appartenance à des associations bénévoles augmente aussi la participation électorale, au sein de ces organisations les électeurs élargissent leur répertoire politique et entretiennent l'habitude de participer à la vie politique (ibidem). Le vote et l'abstention sont sous cet égard une activité politique influencée par les expériences de chaque électeur dans sa socialisation politique. Si un individu a eu de nombreuses chances de réaliser des actions politiques au cours de sa vie, il aura le sentiment que ses actions peuvent réellement changer le cours des actions politiques et voit un intérêt au vote (Condon et Holleque 2013, p.178). La socialisation politique des électeurs influence ainsi leurs chances de participer aux élections ou au contraire d'être abstentionnistes.

Parmi les trois groupes susmentionnés qui votent moins – les jeunes, les moins éduqués, et les personnes d'origine étrangère - la socialisation à la participation électorale tend à être moins forte. Les personnes appartenant à ces groupes côtoient souvent des personnes moins intéressées par la politique et qui votent moins. Elles parlent moins politique avec leurs proches et comprennent dès lors moins bien la façon dont fonctionne le système politique et comment leur vote peut servir à exprimer leurs préférences.

La socialisation politique a, par ailleurs, un impact sur la construction de deux attitudes politiques cruciales pour expliquer le choix de voter ou de s'abstenir : le **sens civique** et la **perception du vote comme une habitude**. Concernant la première de ces attitudes, diverses recherches ont démontré que certains électeurs votent d'abord et avant tout pour des raisons éthiques, car ils jugent que voter est le devoir moral du "bon citoyen" (Quintellier, Hooghe et Marien, 2011, p.407). Ainsi, plus le sens du devoir civique est important, plus l'électeur a de chances d'aller voter et vice-versa (Blais, 2019, Blais et Daoust, 2020). Or, il apparaît que le devoir civique est en transformation. D'une part, la perception du vote comme un devoir et de l'abstention comme une faute morale se transforme. Le vote est perçu de plus en plus comme un choix personnel et non comme une obligation sociale (Tournier, 2009). L'abstention, si elle résulte d'un choix réfléchi, devient légitime (Muxel 2007a, p.47). Le devoir civique qui, autrefois, poussait à aller voter s'érode face à une individualisation du vote (Kostelka et Blais, 2021). Les citoyens se penchent, par ailleurs, de plus en plus vers d'autres formes de participation politique que le vote pour pratiquer leurs devoirs citoyens. D'autant plus car pour certains individus s'abstenir est non seulement une expression de mécontentement mais aussi une forme de participation à la vie politique (Muxel 2007a, p.47-48).



# 3. Les déterminants de l'abstention

Ces transformations du sens civique s'inscrivent dans des transformations sociales larges mais également dans une évolution de la socialisation politique au sein de la famille. Le sens civique est une valeur qui se transmet des parents aux enfants, remarquent Gidengil, Wass et Valaste (2016, p. 373). Si un individu voit sa mère ou son père voter, les accompagne voter, ou bien si les parents réfèrent à l'importance d'aller voter cela aura un impact sur l'engagement politique d'un individu (idem, p.374-375). Tournier (2009) démontre que voter est un apprentissage, c'est-à-dire que le vote fait partie des normes et sens civiques que l'électeur incorpore dès sa jeunesse. Ces apprentissages vont influencer les chances de voter ou s'abstenir chez l'électeur. Or, avec la hausse de l'abstention, de plus en plus de jeunes électeurs ont grandi au sein des familles où l'abstention, même occasionnelle, est une réalité. La transmission du devoir de voter s'estompe donc.



À côté du devoir éthique et du sens civique, le second facteur influençant le comportement de vote chez les individus est **l'acquisition de l'habitude de voter**. Les chercheurs affirment que le vote est une habitude qui se forme dès le passage à l'âge adulte ; une fois acquise cette habitude est de moins en moins remise en question et se stabilise. C'est-à-dire que si un individu vote à une élection, il a plus de chances de se présenter au bureau de vote lors des prochaines élections (Denny et Doyle, 2009 p.17). En effet, explique Plutzer (2002), voter pour la première fois est compliqué pour un électeur et l'acte du vote se simplifie avec le temps. Quand il vote pour la première fois, l'électeur qui ne s'est jamais inscrit, ne connaît pas l'endroit où voter, ne connaît pas encore les partis politiques et a du mal à se positionner vis-à-vis des sujets politiques importants. Ces freins sont plus considérables la première fois que l'électeur vote et diminuent ensuite, car d'élection en élection les complications pratiques et les connaissances en politique s'améliorent ; l'électeur s'habitue au vote et ses chances d'aller voter se multiplient (Plutzer, 2002, p.42-43). L'abstention est aussi une habitude qui s'acquiert et se consolide d'élection en élection, les personnes qui ne votent pas à une élection auront une moindre tendance à voter à la prochaine élection à cause des coûts administratifs et de connaissances que voter une première fois requiert (idem). De façon intéressante, divers travaux ont démontré que l'habitude de voter se maintient même lorsque les personnes déménagent dans un autre pays (Dejaeghere et al., 2016).

## 3.2 L'impact des variables politiques

Le deuxième groupe de facteurs qui influencent la participation électorale renvoie à la façon dont les électeurs évaluent le système politique et les acteurs qui le composent (principalement les partis politiques et les élus). De façon assez simple et logique, plus un électeur sera satisfait du fonctionnement de la démocratie et du système politique, plus il aura confiance dans les acteurs politiques, plus il sera enclin à voter<sup>10</sup>. A l'inverse, quand la confiance politique s'érode, une abstention de nature protestataire ou une abstention de nature plus apathique peuvent émerger (Brechon, 2009). Cependant, les raisons pour lesquelles l'électeur sera confiant ou méfiant à l'égard de la politique peuvent être diverses.

L'une des raisons pour laquelle de nombreux abstentionnistes n'émettent pas de vote est parce qu'ils ne se sentent pas bien représentés par les élus en place. Si ces derniers n'assurent pas une bonne représentation, les électeurs auront le sentiment que le gouvernement n'est ni juste ni légitime et des votes peuvent être perdus (Hayes et Hibbing, 2017). En Belgique, la bonne représentation est un des principaux mobilisateur au vote. **Les électeurs qui se sentent bien représentés par les élus continueraient à se rendre aux urnes dans l'hypothèse où le vote ne serait plus obligatoire** (Dandoy et al., 2007). Le sentiment d'être bien représenté peut être causé par divers facteurs (Schwindt-Bayer et Mishler, 2005, p.407). En effet, se sentir bien représenté implique un sentiment de justice et légitimité vis-à-vis d'un ou plusieurs des aspects suivants : les règles par lesquelles on choisit les représentants, les similarités sociodémographiques et économiques entre représentants et électeurs, la capacité des représentants d'appuyer des décisions et adopter des politiques qui correspondent aux demandes et besoins de l'électeur ou des sentiments qui régissent la relation entre un électeur et son représentant (ibidem, Hayes et Hibbing, 2017). Ici, nous nous pencherons sur les deux dimensions les plus importantes dans la littérature scientifique concernant le cas belge : la représentation descriptive et substantielle.

La **représentation descriptive** implique que les caractéristiques des élus reflètent celles de l'électorat : un gouvernement composé de femmes, de jeunes, de personnes à origines socio-économiques ou ethniques diverses permet, par exemple, de mieux représenter la diversité sociodémographique de la population que si seuls des hommes âgés de plus de 40 ans, fortement diplômés et non-issus de l'immigration siègent au parlement (Phillips, 1995 ; Mansbridge, 1999). Les avantages de la représentation descriptive sont multiples. D'abord, l'élu a probablement des expériences de vie comparables à celle de l'électeur et a connu des problèmes similaires à ceux vécus par l'électeur. Cela aura deux conséquences vis-à-vis du lien entre représentant et représenté. En premier, si les lois et décisions prises affectent l'électeur et l'élu de manière égale parce qu'ils appartiennent aux mêmes groupes sociaux, la présence d'un élu avec un vécu similaire fonctionne comme garantie que les intérêts de l'électeur seront bien pris en compte (Wauters, 2012). En deuxième, l'élu va se consacrer davantage aux problématiques qui affectent le groupe sociodémographique dont il est issu, surtout lorsqu'il est issu d'une minorité (Celis et Erzeel, 2020).

10. La relation peut aussi aller dans le sens inverse. Moins un électeur vote, plus il se sentira distant de la politique, et plus il sera insatisfait de la politique (Kostelka et Blais, 2018).

# 3. Les déterminants de l'abstention

La présence de certaines catégories de représentants au pouvoir peut ainsi améliorer le sentiment de représentation dans les groupes concernés. Aux Pays-Bas, Noordzij, Koster et Waal (2020) ont montré que les citoyens ayant peu de diplômes ont plus de mal à s'identifier aux élus qui ont plus de diplômes qu'eux – ce que les auteurs appellent une « démocratie des diplômés ». Ce sentiment de « distance culturelle » crée des sentiments d'opposition et mécontentement dans l'électorat (ibidem). La même dynamique a été identifiée chez les électrices lorsque l'immense majorité des élus et des candidats sont des hommes. Cela génère un sentiment négatif à l'égard de la représentation et tend à favoriser l'abstention (Rosenthal, Zubida et Nachmias, 2018 ; Bühmann et Schädel, 2012, Uhlaner 2012).

La qualité de la représentation n'est toutefois pas évaluée uniquement à l'aune du profil sociodémographique des élus. Les électeurs se sentent également plus ou moins bien représentés en fonction des priorités politiques qui sont mises en avant par les élus au sein du parlement et du gouvernement. C'est ce que l'on appelle **la représentation substantielle** (Pitkin, 1967). Or, les travaux en science politique ont démontré que sans élus au pouvoir qui défendent leurs convictions et font passer leurs demandes, les électeurs ont moins de chances de voter (Lefkofridi, Giger et Gallego, 2014).

Ce mécanisme peut se donner à voir de deux façons. D'une part, l'électeur peut estimer qu'aucun parti ne défend ses préférences politiques ou qu'il n'y a pas de parti proche de ses croyances, valeurs et idéologies (ibidem). S'il trouve que les partis sont trop éloignés de lui et de ses préférences et/ou que les sujets sur lesquels

le débat et l'action politique sont focalisés sont trop loin de ses préoccupations, alors le vote n'aura pas de sens pour l'électeur et celui-ci s'abstiendra le jour du vote (ibidem). Par exemple, on pourrait considérer que la focalisation du monde politique belge sur les questions institutionnelles et notamment sur les réformes de l'État pourrait avoir un tel effet, car les études électorales montrent que, pour la grande majorité des électeurs, ces questions ne sont pas des priorités qui motivent leur vote (Sinardet, Dewinter, Dodeigne, Reuchamps, 2018).

Ces ratés dans la logique de représentation, qu'elle soit descriptive ou substantielle, tendent à générer de la méfiance parmi les électeurs. Celle-ci a un impact sur le comportement de vote des électeurs (Muxel, 2012) en conduisant de façon assez nette à augmenter la probabilité de s'abstenir par rejet du système politique et de ses acteurs (Dandoy et al, 2007). **En Belgique, seulement 29,5% des citoyens ont confiance dans le gouvernement national**, un chiffre particulièrement bas en Europe. Les citoyens des pays voisins se déclarent plutôt confiants à l'égard de leur gouvernement. La proportion de citoyens ayant confiance envers leur gouvernement atteint 78% aux Pays-Bas, 65% en Allemagne et 41% en France (indicateurs OCDE, 2020). Le manque de confiance en Belgique constitue un terrain extrêmement fertile pour l'abstention, tout comme pour le vote blanc et nul. C'est d'ailleurs ce qu'ont démontré Hooghe, Marien et Pauwels (2011). En Wallonie, l'abstention et le vote non valide sont les premiers choix des électeurs très insatisfaits de la politique. En Flandre, c'est le deuxième choix après le vote pour des partis porteurs d'un rejet du système politique en place (Vlaams Belang, mais aussi N-VA).

### 3.3 L'impact du contexte de l'élection

Les déterminants de l'abstention susmentionnés sont plutôt des facteurs de long terme qui sont stables d'un scrutin à l'autre. Or, on observe aussi que la proportion d'abstentionnistes varie de façon assez nette d'élection en élection. Certains ressorts de la participation électorale sont donc conjoncturels et varient selon le contexte spécifique de chaque scrutin (Reuchamps et al., 2015). Les travaux comparés en science politique font à cet égard ressortir quatre grands traits du scrutin qui peuvent influencer la part d'abstentionnistes enregistrés : l'importance du niveau de pouvoir pour lequel a lieu l'élection, le degré de compétitivité de l'élection, son niveau de polarisation, et le nombre de partis (ou de candidats) en lice.

Le premier facteur est le niveau de pouvoir pour lequel l'élection est organisée. La littérature distingue à ce propos les **élections de premier et de second ordre**. La distinction est apparue pour les élections européennes (Reif et al., 1997). Les élections de second ordre sont des élections auxquelles les électeurs accordent moins d'importance car ils estiment qu'elles auront moins d'importance sur le destin du pays et de chaque électeur. Dès lors, l'abstention sera plus forte pour ces scrutins de second ordre. Les élections européennes sont celles qui sont le plus souvent qualifiées d'élections de second ordre, mais cela peut également s'appliquer aux scrutins régionaux et locaux dans les pays où ces niveaux de pouvoir ont peu de compétences (Schakel et Jeffery 2013, Söderlund et al. 2011, Lefevre et Van Aelst 2014).

Un autre élément qui intervient dans l'importance accordée au scrutin par les électeurs est la lisibilité du lien entre le résultat de l'élection et le gouvernement qui se formera après les élections. Le système de gouvernement par coalition peut à cet égard avoir un impact négatif sur la participation électorale. Dans un système de coalition, l'électeur peut seulement impacter le nombre de sièges qui seront attribués au parti, mais l'influence de son vote pour déterminer quel candidat sera au pouvoir est très réduite (Schamp et Devos 2015, p.492). L'im-

pact négatif du gouvernement de coalition sur la participation électorale peut être relié à deux causes. D'abord, les gouvernements de coalition limitent l'influence des électeurs sur les personnes qui vont gouverner et les politiques promues ce qui peut avoir un impact négatif sur le fait d'aller voter (idem). Ensuite, les électeurs sont découragés d'aller voter parce que les processus de formation d'une coalition qui sont parfois longs sont difficiles à lire pour les électeurs.

Une deuxième composante du contexte de l'élection qui influe sur l'abstention est le degré de **compétitivité du scrutin**. En effet, comme l'explique Franklin (2004 p.97), les courses entre partis qui sont serrées et pourraient entraîner des changements dans le gouvernement vont stimuler et mobiliser l'électorat à aller voter. D'une part, si une élection est annoncée comme serrée, les partis investiront plus dans la campagne électorale et les électeurs se mobiliseront plus (Lachat 2011 ; Blais, 2006). D'autre part, face à l'incertitude que pose le résultat de l'élection, les électeurs seront plus motivés à aller voter parce que leur vote pourrait être décisif dans le résultat (Gorecki, 2013 ; Stockemer, 2016 ; Blais, 2006). À l'inverse, si le résultat de l'élection est prévisible, l'électeur ne trouve pas de raison d'aller voter parce que rien ne se joue aux élections et le « débat est mou » (Delwit, 2003; Franklin 2004, p.149).



### 3. Les déterminants de l'abstention



Un troisième élément contextuel qui influence l'abstention est le niveau de **polarisation politique**. La polarisation politique a lieu lorsque la différence entre les positions idéologiques des partis et leurs positionnements vis-à-vis des enjeux majeurs est très claire pour les électeurs (De Vries, Hakhverdian et Lancee, 2013). Plus les élections sont polarisées, plus il y aura de participation électorale pour quatre raisons. En premier lieu, plus de polarisation implique que les différences entre partis ou candidats sont plus importantes, ce qui motive les partis et les candidats à mener des campagnes plus intenses (Lachat 2008). En deuxième lieu, si les différences entre partis sont claires, ce sera plus simple pour les électeurs de trouver un parti pour qui voter parce qu'ils n'auront guère besoin de connaître en détail les offres de chaque parti (Lachat, 2011). En troisième lieu, si les différences entre les partis sont trop faibles ou si les projets politiques des partis et candidats sont trop similaires l'électeur sera indifférent parce qu'il ne verra « pas vraiment de différence » entre les différents partis et ne verra pas d'utilité à voter (Lefkofridi, Giger et Gallego, 2014). Enfin, quand la polarisation augmente, cela peut conduire certains électeurs à se mobiliser pour s'opposer à un candidat qu'ils rejettent, plutôt que par soutien à un candidat qu'ils préfèrent (ce que l'on appelle le vote négatif – Abramowicz et McCoy, 2019).

Enfin, un dernier facteur contextuel ayant une influence sur le taux d'abstention est le nombre de partis ou de candidats en lice (Blais, 2003, p.30). L'impact de cette variable est toutefois équivoque. D'un côté, plus il y aura de partis en lice, plus élevées seront les chances que les électeurs trouvent un candidat ou un parti qui les représente (Dalton, 2008, p. 912), et donc que les électeurs votent (Lachat, 2011). En effet, la présence de « différences claires et suffisantes » entre les partis politiques assure que les élections aient du sens et garantit une bonne présentation augmentant la participation électorale (Schamp et Devos, 2015). D'un autre côté, avoir trop de partis en lice peut aussi contribuer à l'abstention électorale. Deux processus ont lieu lorsque l'offre des partis est vaste. Plus il y a de partis, plus les informations sont complexes et plus il sera difficile pour l'électeur de faire son choix (Blais, 2003, p.30). Face à un trop grand choix, il sera plus difficile pour les abstentionnistes de trouver un parti qui leur convient, cela augmente la confusion de ces derniers qui continueront de s'abstenir (Zagórski, 2021).



### 3.4 L'impact des institutions

Le dernier groupe de facteurs qui influencent la participation électorale est l'ensemble des institutions et règles qui sont mises en œuvre pour organiser le scrutin. Ces règles peuvent se diviser en deux blocs : celles relatives au système électoral lui-même et celles relatives aux modalités pratiques d'organisation du scrutin.

Le système électoral réunit l'ensemble des règles qui organisent l'expression du vote par les électeurs et sa translation en la désignation d'élus. Quatre composantes du système électoral ont un impact clairement établi sur l'abstention : l'obligation de voter, l'âge de la majorité, la formule électorale (proportionnelle ou majoritaire) et la possibilité pour les électeurs de voter pour des candidats au sein des partis.

L'obligation de se présenter au bureau de vote le jour des élections est la caractéristique du système électoral qui pèse le plus sur l'abstention. Le **vote obligatoire** est instauré en Belgique depuis 1893 (Reuchamps, Caluwaerts et Bouhon, 2012). Aujourd'hui, selon des nombreuses études, le vote obligatoire est le premier élément mobilisateur pour que les citoyens se présentent aux urnes (Geys, 2006 ; Blais, Dobrzynska, 1998 ; Fornos, Power, Garand, 2004 ; Schakel et Dandoy, 2014). Il permet aux pays qui ont conservé l'obligation électorale, comme le Luxembourg ou la Belgique, d'enregistrer des taux d'abstention nettement plus faibles que les pays n'appliquant pas (ou plus) cette législation. L'abstention électorale est particulièrement plus faible dans les pays qui ont des sanctions associées au non respect de cette règle, et qui les appliquent (Singh 2011).

**Quatre mécanismes**, de nature différente, expliquent la plus grande mobilisation quand le vote est obligatoire. Premièrement, le vote obligatoire fonctionne comme mobilisateur de certains groupes qui, sans obligation de vote, n'iraient pas aux urnes (Gallego, 2010, p.246). Deuxièmement, lorsque le vote est obligatoire les candidats et partis sont encouragés à faire attention dans leurs campagnes et programmes à tous les électeurs, y compris ceux qui s'abstiendraient si le vote n'était pas

obligatoire (Lijphart, 1997, p.10). Troisièmement, lorsque le vote est obligatoire, des sanctions sont prévues pour les électeurs qui ne se présentent pas au bureau de vote et certains électeurs votent par peur des sanctions (si celles-ci sont effectivement appliquées). Enfin, l'obligation légale de voter et les sanctions liées à l'abstention électorale peuvent créer un sens du devoir éthique qui pousse certains électeurs à aller voter, comme c'est le cas des personnes âgées (Quintellier, Hooghe, Marien, 2011 p.410).

A côté de l'obligation du vote, une autre composante du système électoral pouvant affecter l'abstention est l'**âge de la majorité** électorale. Le gouvernement fédéral belge a adopté en septembre 2021 un avant-projet de loi visant à autoriser le vote dès 16 ans pour les élections européennes de 2024. Cette possibilité passera par une procédure d'inscription volontaire sur les listes d'électeurs. En soi, cette mesure n'a pas d'effet mécanique sur l'abstention. L'exemple des pays qui l'ont introduit (comme l'Autriche) semble montrer que les 16-18 ans votent même plus que les 18-20 ans (Zeglovits, Aichholzer, 2014). Abaisser l'âge de la majorité électorale permet d'encapsuler la première expérience de vote dans un parcours d'éducation civique à l'école secondaire, et donc d'aider le primo-votant à mieux saisir les enjeux à son vote que pour des jeunes de 18 ans ou plus qui auraient déjà quitté l'école. Il permet également de renforcer le rôle du cadre familial dans la première socialisation électorale (Peto, 2018 ; Milner, 2019). Cependant, la mesure proposée en Belgique passerait par une inscription sur les listes d'électeurs. Or, comme nous l'expliquerons plus loin pour les citoyens non belges qui ont le droit de vote aux élections communales, cette procédure d'inscription tend à augmenter l'abstention, surtout

# 3. Les déterminants de l'abstention

chez les citoyens ayant le moins de ressources et chez les moins politisés. Il conviendra donc d'être très attentif à ce que le vote à 16 ans avec inscription préalable sur les listes d'électeurs n'exclue pas certaines franges de ce nouvel électorat.

Une troisième composante du système électoral qui peut affecter l'abstention est la **formule électorale**, soit la manière dont les votes exprimés sont traduits en sièges attribués aux candidats et partis.

La littérature scientifique met en évidence quatre formules électorales principales, mais dans l'intérêt de cette recherche nous aborderons les deux les plus fréquentes : la formule majoritaire et la représentation proportionnelle. Divers travaux scientifiques indiquent que la seconde tend à favoriser la participation électorale (Blais et Dobrzynska, 1998; Fornos, Power et Garand, 2004; Geys, 2006), même si l'impact est réduit. Un gain de 3 à 7 points de pourcentages de votes est estimé lorsque le mode de scrutin est proportionnel (Ladner et Milner 1999). Les explications de cet écart peuvent d'abord être liées au fait que le système proportionnel est perçu comme plus juste pour l'électeur. Celui-ci sera dès lors plus enclin à voter. En outre, sous le système proportionnel, le nombre de partis et candidats est beaucoup plus important ce qui multiplie les chances pour les électeurs de trouver un parti qui leur correspond. Finalement, comme il est plus facile pour les partis d'accéder aux sièges, ceux-ci vont faire des campagnes plus intenses pour appeler au vote, ce qui aura un impact sur la participation électorale. Plus encore, les électeurs des petits partis seront plus motivés à voter si leur parti favori a de bonnes chances de gagner un siège (Blais et Dobrzynska, 1998).

La dernière grande composante du système électoral qui semble influencer le taux d'abstention est la possibilité pour les électeurs de poser un choix entre plusieurs candidats d'un même parti. C'est le cas dans le système dit de **listes ouvertes ou semi-ouvertes**, comme en

Belgique où l'électeur peut voter de façon préférentielle pour un ou plusieurs candidats au sein d'une même liste. Quelques études récentes ont démontré que si les électeurs ont la possibilité d'émettre un vote pour leur candidat favori, ils seront plus enclins à se déplacer pour exprimer un vote. Dans son étude sur les municipalités espagnoles, Sanz (2017) met en avant la présence de divers mécanismes. S'il peut choisir son candidat préféré, l'électeur se sentira plus satisfait du vote. Le vote préférentiel motive la participation en faisant que le choix soit plus concret et personnalisé. Du côté des candidats aussi la mobilisation est plus importante. En Belgique, les candidats aux élections vont favoriser le contact direct avec l'électeur et cultiveront une bonne image qui puisse les favoriser en votes (André et al, 2017, p.590). De même, ceux-ci vont se mobiliser beaucoup plus pour informer les électeurs de manière à les mobiliser et augmenter leur score électoral (Sanz, 2017). Mais d'autres mécanismes ont aussi lieu pour freiner l'abstention dans un système de liste ouverte. En effet, comme le remarquent Pritoni et Vignati (2019) pour les élections italiennes, dans le cadre du vote préférentiel les élections se décident entre les différents candidats et non pas uniquement entre les partis, créant une forte compétition entre candidats pour attirer des votes le jour de l'élection. Les partis, pour leur part, feront plus d'efforts pour présenter des candidats qui représentent mieux les groupes et intérêts de la société (idem).

A côté du système électoral lui-même, d'autres règles institutionnelles peuvent également affecter la participation aux élections. C'est tout spécialement le cas pour les règles organisant les modalités pratiques des élections. Comme le soulignent les approches de choix rationnel, voter engendre des coûts. Celui de s'informer mais aussi celui de se déplacer pour aller voter le jour du scrutin et de prendre du temps afin de pouvoir émettre son vote. L'abstention électorale sera donc moins importante là où les institutions réduisent le coût lié à l'acte de voter (Gallego, 2010, p.246). Dans une étude récente, Muxel (2007a) a démontré qu'en France 35% des élec-

teurs et électrices ne se rendaient pas aux urnes du fait de problèmes pratiques et organisationnels. Partant de ces prémisses, divers travaux se sont penchés sur des modalités de vote pouvant simplifier l'acte électoral et, dès lors, réduire l'abstention.

Un premier axe de réflexion en la matière concerne les **procédures d'inscription sur les listes électorales**. Dans de nombreux pays, celle-ci n'est pas automatique et il s'agit de l'un des principaux freins au vote (Mann et Bryant, 2020). En Belgique, l'inscription sur les listes d'électeurs est automatique pour les électeurs de nationalité belge, mais elle ne l'est pas pour les électeurs de nationalité étrangère aux élections communales (voir supra). À titre d'exemple, lors des dernières élections communales seulement 16,75 % de non belges européens et 19,27 % de non belges non-européens se sont inscrits pour voter (Le Soir, 22/8/2018). Or, il est clairement démontré que des efforts pour encourager les électeurs à s'inscrire et pour en faciliter les procédures a des effets directs sur le taux d'inscription des électeurs (Nikolic 2016, Mann et Bryant 2020). Un deuxième facteur d'importance est la mauvaise inscription sur les listes électorales. De fait, certains électeurs ont déménagé mais pas changé d'adresse sur les listes électorales, ce qui empêche qu'ils se déplacent au bureau de vote (Braconnier et al, 2016). On y trouve notamment les étudiants qui sont inscrits près du domicile de leurs parents mais qui résident dans une autre ville, et aussi les cadres et professions qui sont assujettis à une plus importante mobilité résidentielle (ibidem).

Une autre façon d'agir sur l'abstention est de rendre le **vote à distance** possible. En effet, pour les électeurs résidant loin du bureau de vote, ou pour ceux ne pouvant aller voter pour des raisons de santé ou professionnelles, permettre de voter à distance fera une réelle différence. Une solution pour cela est le vote par procuration. Celui-ci établit que si un électeur se trouve face à l'impossibilité de voter, il peut désigner une personne qui vote pour lui. Force est cependant de constater que l'im-

pact de la procuration sur l'abstention est limité, parce que le vote par procuration reste fort méconnu parmi les électeurs (Coulmont 2020 ; Coulmont et al 2014). En outre, les études concernant le vote par procuration soulignent le fait que faire une procuration nécessite du temps, presque autant que d'aller voter. Ce seront, de fait, ceux qui étaient déjà mobilisés pour voter qui utilisent le vote par procuration, tandis que les abstentionnistes par désintérêt ou manque d'implication n'utiliseront probablement pas ce système (Coulmont, 2017).

Une autre possibilité de vote à distance est d'autoriser le vote par voie postale. Les élections présidentielles américaines ont montré que cette modalité de vote pouvait intéresser un grand nombre d'électeurs. D'après certaines analyses le vote postal permet d'augmenter la participation électorale globale de quelques points de pourcentage (Garnett 2019; Hodler et al., 2015; Luechinger et al., 2007), tandis que d'autres études suggèrent que lors des premières élections où le vote par courrier est implémenté la participation augmente mais diminue d'élection en élection, ce qui suggère que l'influence du vote postal dans la participation électorale est plus limitée, voire inexistant (Berinsky et al., 2001; Giammo et Brox, 2010; Gronke et Miller, 2012).

Dans la même logique, divers pays ont choisi d'autoriser le vote par internet pour tout ou une partie de l'électorat. Là-aussi, l'impact sur la participation électorale est réel, même s'il est relativement marginal (German et Serdült 2017, Fowler, 2020 ; Germann, 2021 ; Petitpas et al. 2021). La nature de cette relation tient à plusieurs facteurs. En réalité, le vote postal comme le vote par Internet séduit d'abord des électeurs qui votent de façon régulière. Ces modalités de vote à distance ramènent aussi quelques électeurs occasionnels vers le vote, mais elles ne permettent pas de retisser le lien avec les électeurs les plus éloignés de la politique (Townsend et Turnbull-Dugarte, 2020). Dans certains cas, le vote à distance peut même affecter négativement la participation électorale. Ce sera le cas auprès d'électeurs qui n'ont

# 3. Les déterminants de l'abstention

pas confiance dans le système d'intégration des votes exprimés par voie postale ou électronique (Smith 2016). L'impact des modalités de vote à distance sur la participation électorale semble être limité aux personnes intéressées au vote alors que cet impact est limité pour les abstentionnistes protestataires.

Le quatrième facteur organisationnel qui influe sur les chances d'aller voter réfère aux différentes modalités ou technologies de vote. Il ne s'agit pas de la question de voter à distance mais bien de celle d'offrir des modalités de vote supposées plus ergonomiques et rapides dans le bureau de vote. Le modèle le plus courant est celui du vote électronique ou du vote sur ordinateur. Divers pays, dont la Belgique, ont introduit le vote électronique, ce qui a permis de voir quel pouvait être son impact sur l'abstention. Les résultats indiquent que le vote sur ordinateur dans le bureau de vote a un impact faible, voire nul sur la participation électorale (Allers et Kooreman, 2009 ; Fujiwara, 2015). L'impact de cette modalité de vote peut même être négatif. Sur la base d'expériences de terrain dans quatre pays européens, van den Besseelaar et ses collègues (2003) ont démontré qu'une mauvaise conception du système de vote électronique, et en particulier une facilité d'utilisation insuffisante pour les électeurs, peut augmenter l'abstention lors de futures élections. D'autres études électorales indiquent une abstention plus élevée dans les districts électoraux utilisant le vote électronique, comme en Inde (Debnath et al, 2017) et aux États-Unis (Roseman et Stephenson, 2005 ; Card et Moretti, 2007). L'analyse de la participation aux élections locales en Belgique a démontré de la même façon que l'abstention électorale a augmenté dans les communes où le vote électronique a été mis en place (Dandoy, 2014 ; Dejaeghere et Vanhoutte, 2016). Là aussi, c'est la question de l'ergonomie et de la simplicité du système de vote électronique qui est posée (Herrnson et al, 2008 ; Conrad et al, 2009 ; Stein et al, al, 2008).

Cependant, le vote électronique présente l'avantage d'éviter l'expression involontaire de votes nuls : dans la plupart des cas, le logiciel et/ou le matériel ne permet pas aux votants d'émettre des votes nuls. Les comportements de vote, comme écrire des commentaires sur le bulletin de vote ou voter pour des candidats issus de listes différentes, ne sont techniquement pas possibles avec le vote électronique et on peut s'attendre à observer une diminution de la part des votes nuls dans les communes utilisant le vote électronique. Aux États-Unis, l'introduction du vote électronique a considérablement réduit le nombre de votes résiduels<sup>11</sup> (Kimball et al, 2004 ; Stewart, 2006) et le nombre de bulletins de votes incomplets (Frisina et al, 2008). Les mêmes conclusions se retrouvent dans les cas néerlandais (Allers et Kooreman, 2009), indien (Debnath et al, 2017 ; Desai et Lee, 2019) et japonais (Tsukiyama, 2018). Dans les pays où le vote est obligatoire, les conclusions sont assez claires: Nicolau (2015), Fujiwara (2015) et Katz et Levin (2018) ont montré que l'introduction de machines de vote électronique réduisait considérablement le nombre de votes nuls lors des élections brésiliennes tandis que plusieurs études indiquent que le vote électronique contribue à réduire la part des votes nuls dans les élections en Belgique (Pion, 2010 ; Dandoy, 2014 ; Dejaeghere et Vanhoutte, 2016).

Enfin, une autre modalité organisationnelle de l'élection pouvant influencer la participation électorale est **le jour de l'élection**. Certains pays organisent les scrutins en semaine (comme le Royaume-Uni ou les États-Unis), d'autres le font les weekends (comme la Belgique ou la France). Il apparaît que, dans les pays où le vote a lieu un jour de semaine, la participation électorale est un peu plus basse que dans les pays où le vote a lieu le dimanche (Blondel et al, 1997). Voter est plus facile les jours où les électeurs ne sont pas occupés avec les tâches quotidiennes, comme travailler ou étudier (Mattila, 2003). Les dernières élections aux Pays-Bas ont également montré qu'organiser un scrutin sur plusieurs jours permet d'accroître la participation électorale.

## Conclusion intermédiaire

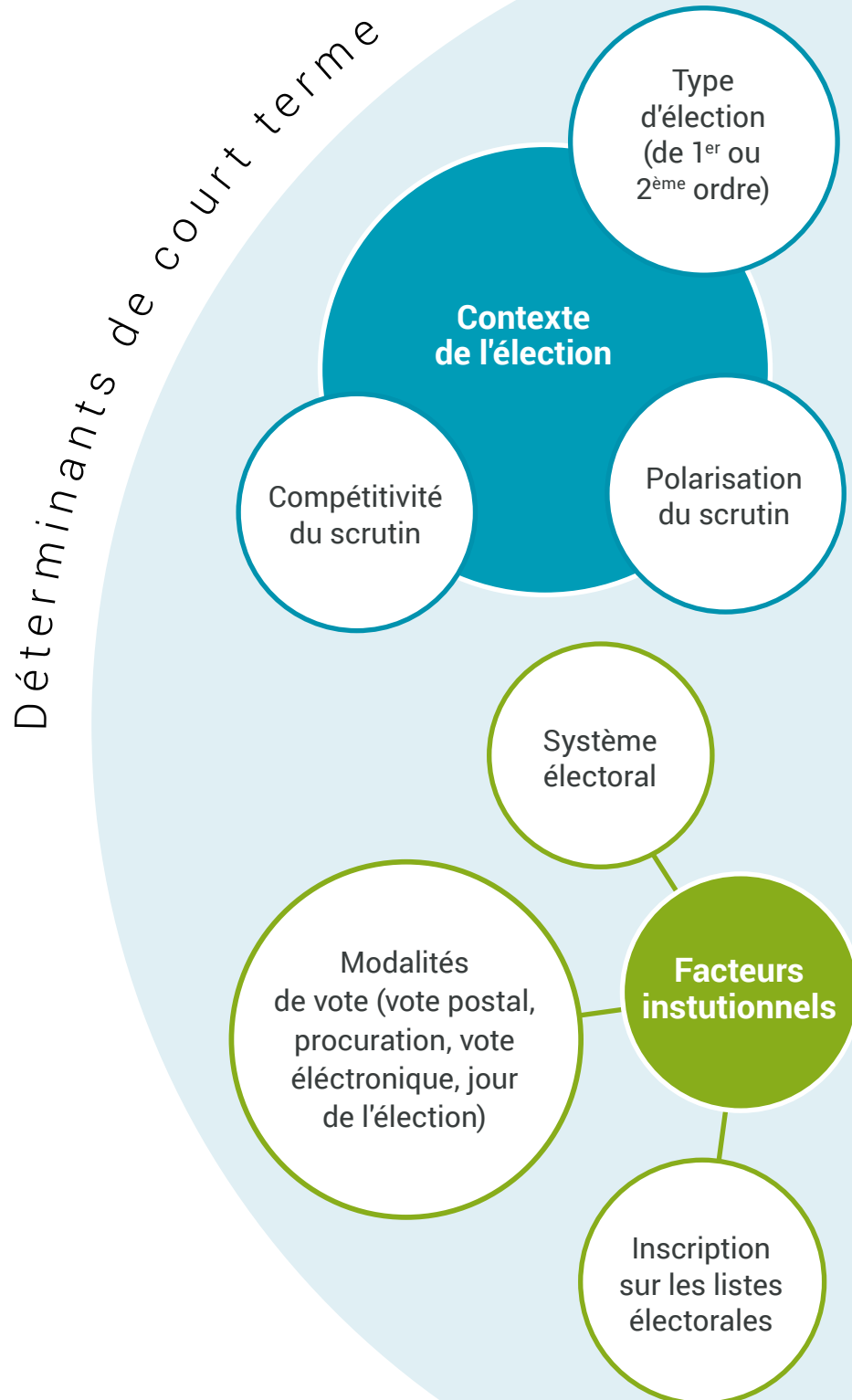
L'abstention est un phénomène en croissance dans la plupart des démocraties européennes, même si la proportion d'électeurs ne se rendant pas au bureau de vote le jour du scrutin varie nettement d'un pays à l'autre et d'une élection à l'autre. La Belgique, malgré l'obligation de vote, n'échappe pas à cet état de fait. La part d'électeurs ne votant pas, ou se rendant au bureau de vote mais en émettant un vote non valide augmente pour atteindre plus de 15% du corps électoral.



Face à ce constat, l'objectif du projet porté par l'ULB (Cevipol), la VUB (POLI) et itsme® est de réfléchir aux pistes potentielles pour redynamiser la participation électorale et mettre un frein à l'érosion du vote. Or, nous l'avons vu, les facteurs aux racines de l'abstention sont divers. Ils appellent donc des solutions variées. Certains facteurs échappent d'ailleurs totalement aux actions possibles des acteurs sociaux ou académiques. Ainsi, les déterminants politiques de l'abstention tels le degré de polarisation de l'élection, le nombre de partis en lice ou l'importance du scrutin (de premier ou de deuxième ordre) sont intrinsèquement liés aux dynamiques partisans et ne peuvent être manipulés.

Il n'est, par exemple, pas question de motiver les électeurs à se rendre aux urnes en créant des partis dans le but de rendre artificiellement le scrutin plus polarisé. Nous allons donc dans la deuxième partie du présent rapport nous concentrer sur des initiatives permettant plutôt de s'attaquer à des racines de l'abstention qui peuvent être modifiées par l'action d'acteurs de la société civile, du monde académique ou par des actions politiques et institutionnelles.

## Tableau de synthèse : Les déterminants de la participation électorale



# Déterminants de long terme

Caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, nationalité, ...)

**Facteurs sociologiques**

Socialisation politique (compétences politiques, sens civique, habitude de voter)

**Facteurs politiques**

Confiance politique

Représentation descriptive et substantielle



# PARTIE 2:

## Quels remèdes face au déclin de la participation électorale ?

Jean-Benoit Pilet  
et Maria Jimena Sanhueza (ULB)  
Silvia Erzeel, Didier Caluwaerts  
et Dave Sinardet (VUB)







La partie 1 du rapport a clairement souligné que l'abstention électorale est un phénomène complexe. Il n'y a ni une seule cause, ni une solution universelle à ce défi pour les démocraties contemporaines, y compris pour la Belgique. Certains déterminants du vote s'ancrent dans le long terme et renvoient à des processus lents de socialisation politique ou de lien de confiance entre les électeurs, les élus et les institutions. D'autres sont plus contextuels mais peuvent difficilement être manipulés.

On ne peut décider à l'avance du caractère serré d'une élection, de son degré de polarisation ou du nombre de partis en lice. Au final, seuls les facteurs institutionnels comme le système électoral ou les modalités pratiques d'organisation des élections peuvent plus aisément être modifiés par les autorités politiques. Cependant, leur impact sur le taux de participation est souvent limité à quelques points de pourcentage. Il n'est donc pas possible de conclure ce rapport avec une seule et unique solution innovante et suffisamment vaste pour ramener massivement les abstentionnistes vers les bureaux de vote. Il conviendrait plutôt de combiner ces différentes pistes de solution si l'on veut avoir un impact significatif sur l'abstention.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette deuxième partie du rapport. Elle tire les enseignements de la première partie de ce rapport et les relie à des initiatives prises au cours des dernières années dans diverses démocraties pour remotiver les électeurs à se rendre dans les bureaux de vote pour faire entendre leur voix.

Avant de nous pencher sur des possibles (pistes de) solutions à la hausse de l'abstention, nous devons souligner à nouveau que certaines des variables évoquées dans la 1ère partie du rapport ne peuvent pas être influencées et relèvent de la nature intrinsèque de la compétition électorale. De fait, les variables du contexte de l'élection ne sont pas (ou peu) manipulables. Le nombre de candidats ou de listes en lice lors de l'élection, par exemple, peut influencer la participation électorale, mais ce nombre est le résultat du choix des acteurs politiques. Il en va de même pour le degré de polarisation ou de compétitivité du scrutin. Il n'est pas éthiquement possible de proposer des réformes ou des initiatives visant à réguler ou à modifier ces aspects de la dynamique électorale. Dès lors, les solutions ou remèdes discutés dans cette partie 2 se pencheront seulement sur les facteurs pouvant être réellement influencés par des initiatives de la société civile ou des institutions.

# 1. Jouer sur les déterminants de court terme de la participation électorale

## 1.1 Des campagnes d'information de proximité

Parmi les causes de court terme de l'abstention évoquées se trouve le sentiment chez certains électeurs que leur vote ne compte pas, qu'il se noie dans les millions de votes exprimés, et surtout dans un système institutionnel fort complexe. Afin de contrer ce ressenti, de nombreux États ont mis sur pied des campagnes d'information de proximité à destination des électeurs.

Ces campagnes rappellent que chaque vote peut avoir un impact direct sur le résultat du scrutin, et que les politiques publiques mises en place par les élus ont un impact direct sur leur vie quotidienne (Gerber et Green 2000, Fieldhouse et al. 2013). Ces campagnes peuvent prendre diverses formes et être menées en porte-à-porte, par voie postale ou via des vidéos postées sur les médias traditionnels ou sur les réseaux sociaux. De façon intéressante, il est apparu que ces campagnes d'information à destination des électeurs sont d'autant plus efficaces si elles sont personnalisées et menées par des citoyens au profil semblable à celui des électeurs visés. Ainsi, les campagnes d'information menées par des jeunes fonctionnent mieux auprès des jeunes élec-

teurs pour les inciter à voter (Bergan 2011). Il convient cependant de rappeler que ces initiatives ne sont pas une solution miracle et mobilisent surtout des électeurs qui hésitaient à aller voter, et pas ceux très éloignés de la politique.

Nous avons également vu dans la partie 1 du rapport que le contexte du scrutin lui-même pouvait avoir un impact réel, même si plus réduit, sur la participation électorale. Or, à ce niveau, quelques réformes institutionnelles sont possibles. D'une part, il est possible de réfléchir sur la nature du système électoral et de ses effets. D'autre part, il est possible de trouver des solutions pour rendre plus simple et plus rapide l'acte de voter.



## 1.2 Réformer le système électoral afin d'accroître le poids du vote des électeurs

Sur le premier aspect, les recherches en science politique indiquent que certaines réformes du système électoral peuvent avoir un effet positif sur la participation électorale. Comme expliqué plus haut, les systèmes proportionnels tendent à avoir une abstention un peu plus basse mais ils souffrent d'une limite qui est que le lien entre le vote exprimé le jour de l'élection et la formation du gouvernement peut être distendu.

C'est particulièrement le cas en Belgique où la formation de la nouvelle coalition peut prendre plusieurs mois. En 2019, cela a été le cas au niveau fédéral mais aussi, et c'est plus inhabituel, au niveau des régions flamande et wallonne. On peut donc supposer qu'une réforme électorale qui maintiendrait la proportionnalité du scrutin mais en donnant une prime au parti ou à la coalition arrivée en tête du scrutin pour former plus rapidement le gouvernement (comme en Italie et en Grèce) pourrait avoir un effet positif sur la participation électorale. Cet effet ne doit toutefois pas être surestimé, comme l'illustre le cas italien où un tel système de bonus majoritaire a été mis en place mais sans que l'on ne puisse détecter d'effet majeur sur l'abstention. Une autre réforme pouvant aider à réduire l'abstention est de donner aux électeurs un poids réel sur la désignation des élus au sein des

listes. La Belgique va déjà dans cette direction en réduisant graduellement le poids de l'effet dévolutif de la case de tête. Celui-ci a même été supprimé pour les élections locales en Wallonie, à Bruxelles, et à présent en Flandre. Or, la recherche semble indiquer un petit bonus de participation électorale là où les électeurs peuvent faire un choix entre plusieurs candidats d'un même parti. Un tel mode de scrutin pousse les candidats à s'investir davantage dans la campagne électorale, ce qui peut légèrement pousser la participation électorale vers le haut (Hix and Hagemann 2009, Sanz 2017). Cet effet est cependant contesté par certains travaux récents qui indiquent que les systèmes de vote préférentiel réduisent la participation électorale du fait de leur plus grande complexité (Söderlund 2017).



# 1. Jouer sur les déterminants de court terme de la participation électorale

## 1.3 Maintenir le caractère obligatoire du vote

**Les deux réformes électorales que nous venons de citer – bonus majoritaire et vote préférentiel accru – peuvent donc avoir un effet sur l’abstention mais celui-ci est contesté et sera, dans tous les cas, faible. La règle électorale ayant l’impact le plus évident et le plus fort sur la participation électorale est sans conteste l’obligation de vote.**

Son abandon, comme la Flandre vient de le décider, peut être motivé pour diverses raisons mais il est évident que sa conséquence la plus directe sera une baisse de la proportion d’électeurs se rendant au bureau de vote le jour du scrutin. Lorsque les Pays-Bas abolirent l’obligation de voter pour les élections législatives de 1971, la participation électorale passait de plus de 90% à 79,1%. Et l’abstention toucha particulièrement les électeurs plus jeunes, moins éduqués et résidant en zone urbaine (Irwin, 1974).

Plus récemment, l’abandon du vote obligatoire au Chili fit passer le taux de participation lors des élections présidentielles de 87,7% en 2009 à 49,3% en 2013. Et une fois l’obligation de vote supprimée, il paraît très compliqué de ramener les électeurs en masse vers les bureaux de vote, peu importe les efforts déployés par les autorités publiques (Van Ostaaijen, Van Zuidam et Epskamp, 2020).

## 1.4 Simplifier l’acte de voter

**Les dernières pistes de solution pour lutter contre l’abstention que nous pouvons discuter dans ce rapport sont celles relatives aux modalités de vote. Nous l’avons expliqué dans la section précédente, rendre le vote plus simple et plus accessible peut avoir un effet sur la participation électorale, même si à nouveau l’effet sera plutôt marginal.**

Ainsi, les recherches montrent que les pays qui optent pour une organisation électorale multimodale permettant aux électeurs de choisir entre le vote à distance (par voie postale ou par internet) et le vote en personne dans un bureau de vote peuvent escompter une légère hausse de la participation électorale (Fitzgerald 2003). A nouveau, on parle de quelques points de pourcentage (de l’ordre de 3 à 5 points de pourcentage, ce qui représenterait 250.000 à 400.000 électeurs en plus en Belgique). Il en va de même lorsque les électeurs peuvent voter de manière anticipée, pendant un plus grand nombre de jours, soit à distance, soit par le biais de l’ouverture de bureau de vote pendant plusieurs jours et dans divers lieux (Gronke et al. 2007 ; Van Ostaaijen, Van Zuidam et Epskamp, 2020).

Lors des élections législatives de 2021 aux Pays-Bas, les autorités avaient ainsi décidé d’ouvrir les bureaux de vote deux jours de plus, et de multiplier les lieux de vote (dans les gares, par exemple). Cela a permis de maintenir un haut taux de participation (78,7%) malgré la pandémie de COVID-19. Cette augmentation sera toutefois surtout nette pour les électeurs qui sont motivés à voter mais qui s’abstiennent pour des raisons logistiques. Elle ne ramènera pas des abstentionnistes par choix ou par désintérêt politique vers le vote. En revanche, pour certaines catégories de l’électorat ayant des difficultés pratiques à voter, cela pourra avoir un effet bénéfique.

C'est par exemple le cas pour les électeurs expatriés (Germann 2021). C'est donc sans doute pour les Belges de l'étranger qu'une réforme du vote à distance sera le plus utile. Il s'agit de plus de 250.000 électeurs potentiels au total. Faciliter leur participation aux élections pour lesquelles ils ont le droit de vote pourrait donc accroître la taille de l'électorat de plus ou moins 3 points de pourcentage.

Au final, simplifier l'acte de vote supposerait de combiner des réformes relativement simples à mettre en œuvre. Prises individuellement, leur effet serait marginal, mais en les combinant, on pourrait espérer gagner quelques points de pourcentage sur l'ensemble des électeurs inscrits sur les listes électorales en Belgique. Il n'est pas interdit qu'on pourrait dépasser des gains de 5-6 points de pourcentage, ce qui représenterait au-delà des 500.000 électeurs. C'est loin d'être négligeable.

## 1.5 Simplifier les démarches administratives pour les électeurs non belges

**Enfin, une réforme organisationnelle du scrutin pouvant avoir un effet assez net serait de simplifier l'enregistrement sur les listes d'électeurs pour les électeurs non belges ayant le droit de vote pour les élections communales.**

Leur inscription automatique sur la base du Registre national, comme c'est le cas pour les personnes de nationalité belge permettrait de faire tomber l'un des principaux freins à leur participation électorale (Nikolic 2016). Actuellement, seuls 15 à 20% des citoyens non belges ayant le droit de vote participent effectivement au scrutin local. Cela représentait autour de 140.000 électeurs en 2012. En faisant tomber les barrières à l'inscription sur les listes d'électeurs, 650.000 votants potentiels pourraient s'y ajouter (Nikolic, 2016). Cela constituerait là-aussi une augmentation de la taille de l'électorat total de près de 8 points de pourcentage.

L'inscription automatique sur les listes d'électeurs poserait toutefois la question de l'obligation de vote pour ces électeurs qui ne sont pas forcément tous demandeurs de prendre part aux scrutins en Belgique. Une simplification de la procédure d'inscription et des bulletins de vote pourrait également avoir un effet positif sur la participation électorale (Alvarez, 2009).

## 2. Jouer sur les déterminants de long terme de la participation électorale

La partie 1 du rapport a d'abord mis en avant le fait que la participation électorale était largement conditionnée par des variables de long terme. Celles-ci nécessitent donc de mettre en place des mesures de fond si l'on souhaite les influencer. Nous allons aborder quelques solutions pouvant aller dans ce sens.

### 2.1 Promouvoir l'éducation civique

**Comme nous l'avons expliqué, pour une large part, l'abstention s'ancre dans des processus de socialisation politique qui, bien souvent, remontent aux premières années des électeurs.**

C'est dans l'adolescence et au début de l'âge adulte que le sens civique se développe, que les compétences politiques se construisent et que l'habitude de voter se gagne. Une bonne part des compétences civiques se développent même plus tôt, au cours de l'enfance. Partant de ces observations, plusieurs pays ont mis en place des programmes d'éducation civique espérant que cela permettrait de ramener de nombreux jeunes vers le processus électoral. De telles initiatives ont émergé il y a plus d'une vingtaine d'années au Canada, aux États-Unis ou dans les pays scandinaves. Cela a permis à divers chercheurs de se pencher sur les effets de ces programmes d'éducation civique. Les résultats montrent que l'effet sur l'augmentation de la participation électorale est réel, mais il faut veiller à ne pas le surestimer. Il y a bel et bien une hausse de la probabilité d'aller voter chez les jeunes électeurs ayant suivi de tels programmes (Milner et Lewis 2012, Ohme et al. 2020, Ohme, Marquart et Kristensen, 2019), mais elle n'est en général que de quelques points de pourcentage (Giersch et Dong 2018). L'effet des programmes d'éducation civique est, de façon intéressante, plus prononcé sur d'autres formes plus souples de participation politique comme le fait de signer des pétitions, ou de réorienter ses achats et autres comportements (modes de transport, notamment) pour des raisons politiques (Manning et Edwards 2014).

L'éducation civique peut donc avoir des effets sur la qualité de la citoyenneté, mais pas nécessairement sur le vote. Cela n'est toutefois pas un souci si l'objectif principal est d'améliorer la participation politique au sens large. Une des limites des programmes d'éducation civique est toutefois qu'ils touchent difficilement les jeunes qui sont en décrochage du système scolaire. Or, ce sont ceux qui sont les plus enclins à devenir des abstentionnistes réguliers. Pour attirer ces groupes d'abstentionnistes vers les urnes, les campagnes de mobilisation de proximité semblent plus efficaces, comme nous l'avons expliqué plus haut (Braconnier, Dormagen et Castro Rocha, 2013).

Ces réflexions sur le rôle de l'éducation civique sont intéressantes à relier au débat sur l'abaissement de la majorité électorale à 16 ans. Certains pays ont pris cette voie (Autriche, Malte, Estonie). Et la Belgique emboîtera le pas en 2024 pour les élections européennes. Les premières études (Zeglovits et Aichholzedr, 2014 ; Peto, 2018 ; Milner, 2019) semblent indiquer qu'une telle réforme prend son sens si elle s'articule à des efforts de renforcement de l'éducation civique et de la politisation des primo-votants par le biais principalement de l'école secondaire.



L'ensemble de ces éléments invitent les autorités belges à réfléchir davantage aux initiatives pouvant être mises en place en matière d'éducation civique, principalement au sein du système scolaire. Différents dispositifs existent, notamment dans les programmes de plusieurs cours et enseignements, mais une systématisation des cours d'éducation civique s'inspirant des exemples étrangers pourrait venir encore renforcer les initiatives en place. Il pourrait également être intéressant de pousser la réflexion sur les outils d'éducation civique,

notamment en ligne, qui peuvent être mis à disposition des écoles et des enseignants. Un bon exemple est le développement récent de l'outil DEBAGORA par la VUB et l'ULB<sup>12</sup>. Celui-ci a été construit entre chercheurs en sciences sociales et politiques, en pédagogie et didactique, en partenariat avec des associations de la société civile et avec des enseignants afin de proposer des modules permettant d'initier les élèves à la démocratie à l'intérieur même de l'école.

12 <https://webdeb.be/debagora?fbclid=IwAR1w5IC1yj50yz7Hbc61QApS-rZNcl0ZzPYiks8rY3eSqM513XY3iz97TP4>



## 2. Jouer sur les déterminants de long terme de la participation électorale

### 2.2 Faciliter l'accès à l'information sur les élections via les outils d'aide au vote

**Une autre voie suivie pour lutter contre l'abstention en s'attaquant à ses racines profondes est de travailler sur des outils permettant de rendre plus facilement accessible l'information sur les partis et sur les candidats.**

C'est notamment l'un des intérêts des outils d'aide au vote qui se développent dans plusieurs démocraties (Dumont et Kies 2015). Ceux-ci permettent plus aisément aux électeurs de s'informer sur les positions politiques des partis et des candidats, et de les comparer avec leurs propres préférences. Dans de nombreux autres pays, des outils comparables ont été mis en place (Pays-Bas, France, Etats-Unis, Canada)<sup>13</sup>. Après avoir répondu à quelques questions sur des enjeux politiques précis, la boussole présente la position de l'électeur en relation à celles des candidats qui se présentent à l'élection, facilitant ainsi le choix de vote (Vitiello et al, 2017). En Belgique, les systèmes d'aide au vote les plus connus sont le Stemtest (en Flandre) ou Test électoral (en Communauté française).

Grâce à ces outils, les électeurs peuvent être mieux informés de façon relativement simple et rapide. En conséquence, les électeurs pourraient théoriquement plus aisément se décider à aller voter. Divers travaux ont tenté de vérifier cette hypothèse en examinant l'impact des outils d'aide au vote sur l'abstention. Les résultats indiquent un effet réel de ces outils sur la probabilité d'aller voter, et cela dans des contextes aussi divers que les Pays-Bas (Gemenis et Rosema 2014), la Suisse (Ladner et Pianzola 2010), et l'Allemagne (Marschall et Schultze 2012). Cet impact semble en particulier important chez les plus jeunes électeurs qui sont à la fois moins familiers du système politique et des partis, et plus habitués aux nouvelles technologies (Germann et Gemenis, 2019). Ces résultats ont conduit à suggérer d'intégrer les outils d'aide au vote dans les cours d'éducation civique (Fivaz et Nadig 2010). La Flandre a d'ailleurs emprunté récemment cette voie avec l'Educatieve Stemtest<sup>14</sup>. Il convient toutefois de noter que l'effet de la compétence politique sur le vote n'est pas univoque. En comprenant mieux le jeu politique, certains électeurs peuvent aussi être désenchantés et voter de façon moins régulière.

13 <https://tweedekamer2021.kieskompas.nl/nl/>  
<https://fpe2017.boussoleelectorale.com/>  
<https://boussoleelectorale.com/>  
<https://ad.kieskompas.nl/nl/>  
<https://eu.kieskompas.nl/nl/#/>

14 <https://www.testelectoraleducatif.be/#/>



## 2.3 Maintenir une démocratie de proximité

A côté de la socialisation politique, le deuxième grand déterminant de l'abstention évoqué plus haut dans ce rapport est le fossé croissant entre les électeurs et le système politique. Une part des abstentionnistes se sentent trop éloignés et mal représentés par les élus, ce qui génère de la méfiance politique et les éloigne des urnes.

Il est difficile et long de s'attaquer à la perte de confiance de nombreux électeurs dans leurs élus et dans le système politique. Toutefois, diverses études montrent qu'il est possible de travailler sur la proximité entre les élus et les citoyens. Il apparaît qu'avoir des contacts plus fréquents et directs avec les candidats et les élus augmente de façon significative la propension à se déplacer pour voter le jour du scrutin (Arceneaux 2007). C'est d'ailleurs ce qui a conduit de nombreux partis à réinvestir massivement dans les actions de terrain avant les élections. Tisser des liens directs semble fonctionner nettement mieux que de passer uniquement par les médias traditionnels ou les médias sociaux. Il y a donc là

une solution possible à l'abstention qui est directement dans les mains des hommes et femmes politiques. Il est par ailleurs possible d'inciter à de tels contacts plus fréquents entre électeurs et élus par le biais de réformes institutionnelles. Ainsi, diverses recherches indiquent que des communes plus petites permettent de maintenir un meilleur contact entre les électeurs et leurs élus que de grandes municipalités. Les fusions de communes peuvent dès lors conduire à distendre ce lien et à augmenter l'abstention. C'est ce qui a notamment été observé en Autriche par Heinisch et ses collègues (2018), et par Van Houwelingen (2017) aux Pays-Bas.

## 2.4 Garantir la transparence au niveau des institutions

Dans la même logique de lutte contre le cynisme politique, différents travaux montrent qu'une meilleure transparence sur les décisions prises par les institutions élues a des effets bénéfiques sur la participation électorale (Benito et Bastida 2009, Sundström et Stockermer 2015).

Les électeurs comprennent mieux pourquoi ils votent. Et le risque est moindre de voir se développer une méfiance politique liée à la crainte de comportements illégaux ou non éthiques de la part de certains élus.

## 2. Jouer sur les déterminants de long terme de la participation électorale

### 2.5 Promouvoir la présence d'élus issus de minorités et des femmes

**Une dernière façon de s'attaquer au cynisme politique est d'assurer une meilleure représentation des groupes minoritaires.**

Cela s'est fait notamment à travers des lois qui imposent des quotas de femmes (ou des personnes issues des minorités) dans les listes et parmi les membres du gouvernement. L'impact de telles lois sur le vote est positif, et augmente la participation le jour de l'élection (De Paola, Scoppa et De Benedetto, 2014). Il faut néanmoins noter que leur effet sur le vote est fortement dépendant du contexte des élections et est très difficile à isoler des effets d'autres facteurs pouvant motiver (ou décourager) la participation électorale (Wolf, 2011, Casas-Arce et Saiz, 2011).

Quelles que soient les solutions retenues, le rapport met clairement en avant à quel point les mesures à prendre pour ramener les électeurs vers les bureaux de vote en Belgique ne peuvent se contenter d'être de simples réformes techniques. Les racines de l'abstention sont diverses, et les causes les plus importantes sont ancrées dans des processus profonds et de temps longs. Le débat ne peut donc se contenter d'être un débat institutionnel mais doit être bien plus large, et poser la question de la citoyenneté et du rapport entre les électeurs, les élus et les institutions en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle.

### Conclusion

**Nous l'avons vu dans cette deuxième partie du rapport, diverses pistes de solution sont ouvertes pour enrayer le déclin de la participation électorale dans les démocraties contemporaines, et en Belgique en particulier. Celles que nous avons exposées sont reprises dans le tableau de synthèse ci-dessous (voir tableau de synthèse relatifs aux remèdes au déclin de l'abstention électorale).**

Elles diffèrent dans leur nature (sociologique, institutionnelle, politique) mais aussi dans leur horizon temporel et dans les niveaux de pouvoir qui seraient compétents pour les mettre en œuvre.

Les initiatives pouvant contribuer à freiner l'abstention peuvent d'abord être des mesures de court terme, c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'initiatives de la part des autorités politiques au cours de la législature actuelle. C'est le cas des réformes des modalités de vote ou du système électoral. On l'a vu au cours des dernières années, des modifications des règles électorales (effet dévolutif de la case de tête, vote électronique, obligation du vote, vote des citoyens non belges) peuvent être

modifiées après quelques mois, voire une année de travail parlementaire. Cela même être encore plus souple lorsqu'il s'agit de modification de nature plus technique, comme les modalités d'inscription sur les listes électorales ou les jours d'ouverture des bureaux de vote.

Toujours dans un horizon de plus court terme, quelques mesures sont plutôt à penser à des moments précis du calendrier électoral. C'est particulièrement le cas des campagnes d'information à destination des électeurs ou des outils d'aide au vote, mais aussi des campagnes à mener pour l'inscription sur les listes d'électeurs de résidents non belges ainsi que des jeunes qui auront entre 16 et 18 ans lors du prochain scrutin européen.



Enfin, certaines mesures s'inscrivent plus dans des logiques de mobilisation et d'action à plus long terme. C'est tout particulièrement le cas pour les initiatives visant à renforcer l'éducation civique, mais aussi pour celles visant à retisser les liens parfois abîmés entre certains électeurs et leurs élus.

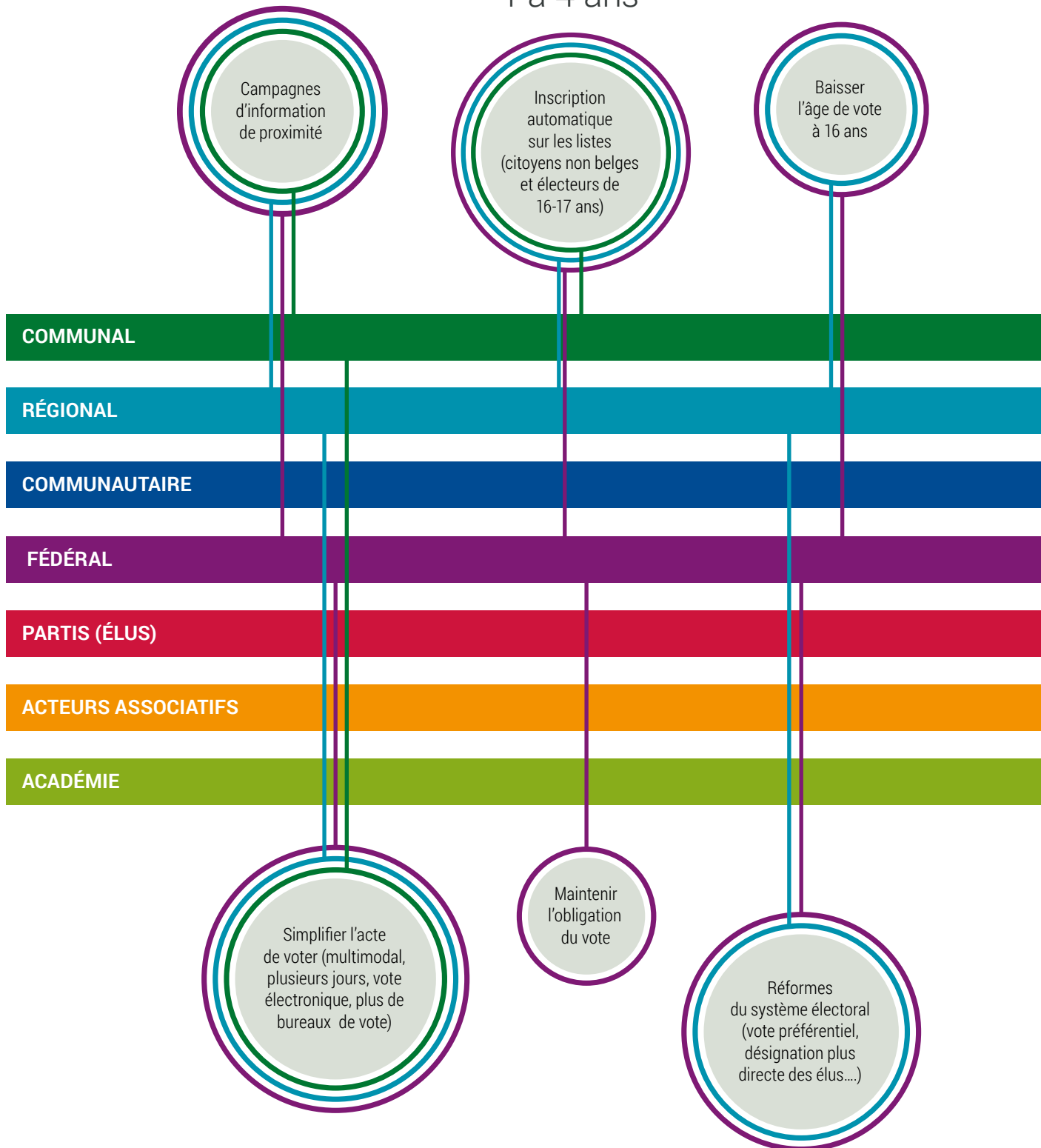
Au-delà de ces considérations relatives aux horizons temporels divers des initiatives visant à freiner l'abstention, une autre réflexion à mener est celle des niveaux de pouvoir compétents pour les mettre en œuvre. Certaines relèvent plus du Parlement fédéral ou des assemblées régionales. C'est le cas des réformes de la législation électorale. D'autres renvoient plutôt aux compétences des communautés, comme l'éducation civique. Enfin, pour ce qui concerne les campagnes d'information et de sensibilisation des électeurs à l'importance du vote (et donc aussi de l'inscription sur les listes électorales), de multiples niveaux de pouvoir peuvent intervenir. Les communes sont souvent en première ligne en la matière, et peuvent d'ailleurs agir de concert avec les acteurs de terrain au sein de la société civile.

Ces différentes considérations montrent bien à quel point la réflexion et l'action autour de la question de la participation électorale doit être riche et variée. Elle doit s'inscrire dans le long terme mais sans reporter à demain certaines initiatives pouvant être prises rapidement. Et elle doit mobiliser à tous les niveaux de pouvoir, et même au-delà du monde politique et institutionnel.

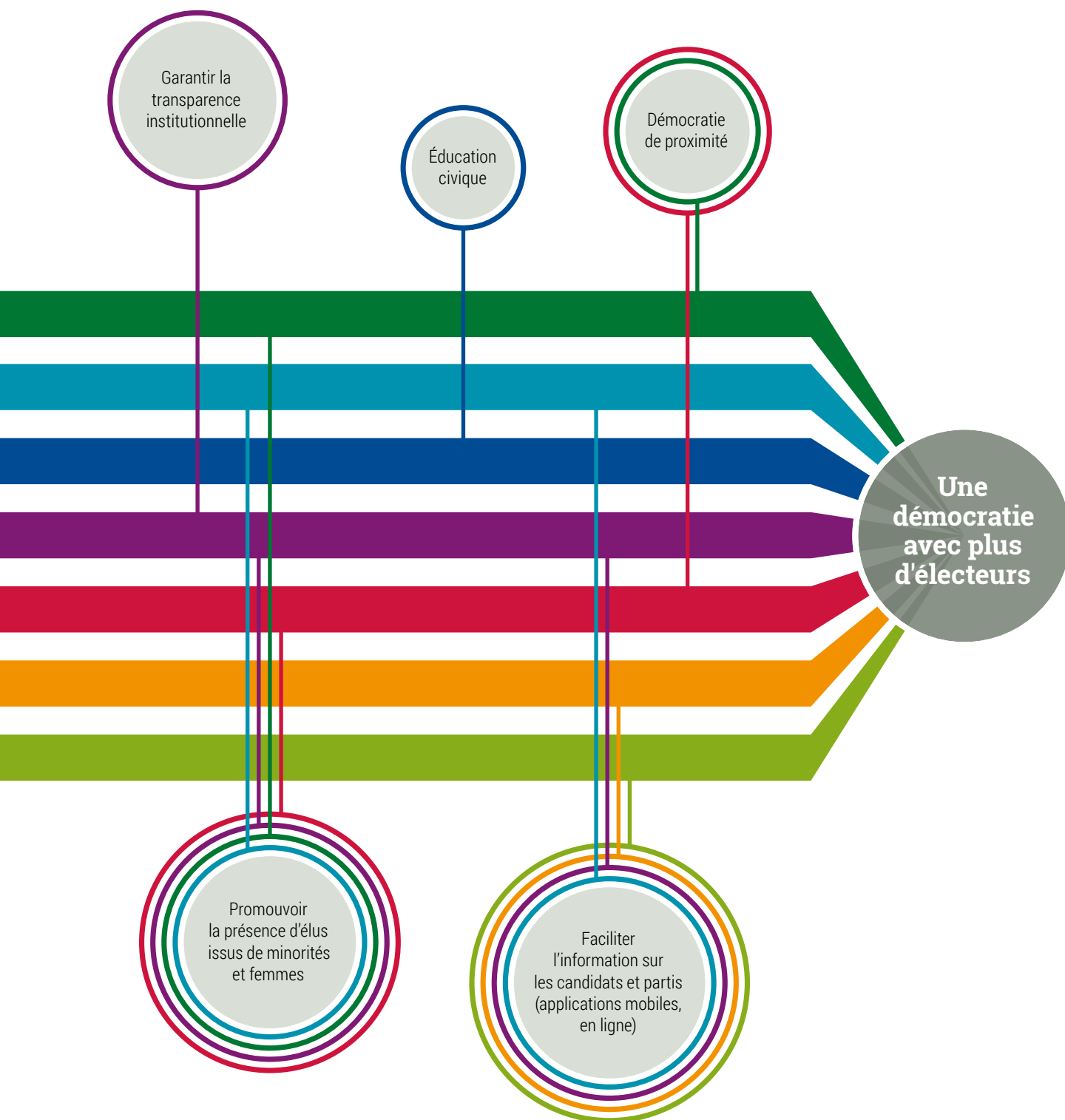
Enfin, il est important d'insister sur le fait que cette réflexion sur la participation électorale ne peut se faire sans élargir la focale sur la participation politique au sens large. Le vote n'est qu'un des modes d'action des citoyens. D'autres formes de participation existent et font vivre la démocratie. Le projet mené par itsme®, l'ULB (Cevipol) et la VUB (POLI) entend donner également toute l'attention qu'elles méritent à ces autres formes de participation politique. A cette fin, au cours de l'année 2022, les trois partenaires lanceront une recherche visant à produire un rapport détaillé sur les nouveaux forums de participation citoyenne qui se développent au sein du système politique belge. Une attention toute particulière sera portée au développement des outils de la démocratie participative et délibérative du niveau communal jusqu'au fédéral.

# Tableau de synthèse : les remèdes au déclin de la participation électorale

## REMÈDES DE COURT TERME 1 à 4 ans



## REMÈDES DE LONG TERME 5 à 10 ans



## Comment le vote à distance rapproche la politique du citoyen

La deuxième partie de ce rapport a clairement démontré que l'absentéisme électoral est un problème complexe, pour lequel il n'existe pas de solution unique. Néanmoins, la simplification du processus de vote, et plus particulièrement du vote à distance, est certainement un élément qui pourrait inciter davantage d'abstentionnistes à voter quand même. Cela concerne un potentiel de plus de 500.000 personnes habilitées à voter appartenant à différents groupes cibles, tels que les électeurs réticents, les jeunes et les personnes âgées, mais aussi les personnes non belges ayant droit de vote et les Belges à l'étranger. Cette partie met en évidence la manière dont le comportement de vote pourrait être stimulé si les technologies en ligne pouvaient être mobilisées à différentes étapes du processus électoral (de l'inscription au vote éventuel). Après tout, avec l'application d'identité itsme®, il existe déjà une solution largement soutenue pour rendre techniquement possible le vote électronique via ordinateur, tablette ou smartphone.

En Belgique, l'électeur doit encore se rendre physiquement au bureau de vote à une date fixée au préalable. Il est toutefois possible de voter à distance, mais uniquement par procuration : l'électeur désigne une personne pour se rendre à sa place au bureau de vote. La majeure partie des électeurs doivent se rendre au bureau de vote à la date des élections et faire la file pour déposer leur bulletin dans l'urne. Dans une société où nous communiquons de plus en plus souvent en ligne, où nous pratiquons le télétravail, où nous faisons nos achats et nos opérations bancaires en ligne, cette image semble issue d'un passé lointain. Aller voter nécessite beaucoup de temps et d'efforts, et pour certains, n'est pas du tout possible pour des raisons logistiques. Ces facteurs, en conjonction avec les tendances identifiées précédemment dans l'analyse de la littérature ci-dessus, font qu'un certain nombre de personnes font l'impasse sur les élections.

En Belgique pourtant, nous possédons la clé nécessaire pour rendre le vote électronique possible, mais aussi pour à nouveau prendre la tête au niveau Européen : l'application d'identité numérique itsme®. Au chapitre suivant, découvrez ce qui fait de itsme® le moyen idéal de voter à distance en ligne. Nous présentons ensuite les principaux groupes-cibles susceptibles de tirer le plus grand avantage du « télévote » au moyen de itsme®. En conclusion, nous nous penchons même un peu plus loin, sur l'utilisation d'itsme® dans le contexte plus large de la participation citoyenne. Mais en fait, tous les électeurs pourraient utiliser cette appli comme méthode de vote, lors des élections comme lors des sondages de participation citoyenne. Et pourquoi pas ? À l'heure actuelle, les citoyens belges utilisent déjà itsme® pour interagir avec leurs autorités fédérales, et plus près de chez eux, avec leur ville ou village. Chaque commune encourage ses citoyens à passer au numérique. L'appli itsme® permet aux Belges de se faire entendre en quelques clics, depuis leur salon.





# 1. Le rôle de itsme®

Depuis 2017, il est possible pour les utilisateurs de itsme® d'utiliser l'application pour s'identifier, confirmer des transactions numériques et apporter une signature officielle à l'aide d'un smartphone. L'application d'identité numérique est facile à utiliser, sûre et elle respecte la vie privée. Depuis janvier 2018, itsme® est reconnue par le gouvernement (BoSa) comme une clé numérique d'identité de niveau dit "élevé" et depuis décembre 2019, cela s'applique également au niveau européen.

L'application d'identification numérique a entre-temps franchi le cap des 5,5 millions d'utilisateurs actifs. En peu de temps, l'application est devenue la norme en matière d'identité numérique dans notre pays. Environ 70% de la population adulte belge a déjà créé un compte itsme®. Plus de 150 sociétés commerciales et des milliers d'institutions gouvernementales utilisent itsme® comme moyen d'identification et plus de 550 partenaires signent électroniquement avec itsme®. En Europe, itsme® est l'une des rares applications d'identité qui soit aussi bien établie au sein de la population et qui est utilisée à la fois par les institutions gouvernementales et les entreprises privées. Parce que les Belges sont maintenant si familiers avec itsme®, il pourrait être le moyen par excellence de simplifier la procédure électorale et donc de réduire le nombre de non-votes. Dans la pratique, de petits pas ont déjà été faits (voir point 3 : Participation politique au sens large).

Les trois valeurs fondamentales de itsme® - convivialité, sécurité et respect de la vie privée - sont aujourd'hui au cœur du succès de l'application. Et ce sont précisément ces éléments qui peuvent également faire la différence pour le vote à distance.

Dans le cas de l'e-voting, il est très important de concevoir un système facile à l'emploi, pour que les citoyens ne ressentent aucun obstacle lors du vote et participent aussi aux élections futures. Cela ne sera pas un problème avec itsme®, une appli d'identité qui a mis d'emblée l'accent sur la facilité et l'interopérabilité. Quelle que soit la connexion en ligne établie par l'utilisateur (avec son assurance, sa mutualité, sa banque ou sa commune), son identification en ligne avec itsme® se passe toujours de la même façon. itsme® fonctionne sur la base d'une procédure inchangée, avec toujours les mêmes écrans sur l'application et la même séquence d'actions, de sorte que l'utilisateur sait parfaitement ce qu'il doit faire. En outre, l'application doit être facilement accessible pour tous les citoyens, et itsme® l'a bien compris. L'application est accessible gratuitement à tous les citoyens, où et quand ils le souhaitent. Pour la plupart des gens, le smartphone est devenu une extension d'eux-mêmes, tout aussi importante que leur portefeuille et leur carte d'identité.





L'appli itsme® possède toutes les capacités techniques nécessaires pour permettre aux personnes de voter facilement. itsme® fonctionne uniquement au niveau de sécurité le plus élevé possible et uniquement avec une combinaison unique de trois éléments : le smartphone, l'appli et le code itsme® personnel (ou l'empreinte digitale). Ces trois éléments prouvent noir sur blanc qui vous êtes : « It's me ». Aucune action n'est confirmée sans l'accord explicite du citoyen.

Enfin, itsme® attache une grande importance au respect de la vie privée, ce qui est également un élément crucial du vote à distance. Il est compréhensible que le caractère anonyme du vote électronique soit parfois remis

en question. Mais, à titre de comparaison, le bulletin de vote (électronique ou papier) qu'un citoyen dépose aujourd'hui est anonyme et non lié à son identité, même si la personne en question a remis sa carte d'identité à son arrivée. Le vote en ligne peut garantir le même anonymat. En se connectant avec itsme® (ou eID), l'identité de l'électeur est garantie, mais sans lier cette identité au vote lui-même. La plateforme de vote en ligne, qui n'est en aucune façon liée à itsme®, enregistre le choix du vote de manière totalement anonyme. L'avantage supplémentaire du vote à distance est que les citoyens peuvent voter en toute discrétion, où et quand ils le souhaitent.

## 2. Principaux groupes-cibles

Lors des dernières élections parlementaires fédérales de 2019, 11,6 % des Belges ont boudé les bureaux de vote. Une partie de ce groupe important de 900.000<sup>15</sup> non-votants voterait peut-être si la procédure était plus simple.

Il s'agit en premier lieu des électeurs indécis, des personnes qui, le jour de l'élection, ne prennent pas la peine de se rendre dans l'isoloir. Leur participation dépend surtout du contexte spécifique de l'élection, par exemple de l'importance de la concurrence entre les partis et les candidats. Toutefois, les recherches montrent que l'effet du vote à distance peut être limité pour ce groupe cible. Cela ne s'applique pas aux autres groupes cibles énumérés ci-dessous qui, pour d'autres raisons, n'émettent pas de vote valide.

L'analyse de la littérature révèle en outre qu'il existe aussi un groupe de **non-votants involontaires** : des personnes qui voulaient aller voter, mais qui ne sont pas parvenues jusqu'à l'urne – pour des raisons de santé ou professionnelles, parce qu'elles habitent loin du bureau de vote ou parce qu'elles avaient mal compris les règles d'organisation. Ce groupe est très sensible aux facteurs qui augmentent la complexité de la procédure de vote, comme le déplacement jusqu'au bureau de vote ou le créneau horaire limité pour le vote. Ils pourraient faire entendre leur voix beaucoup plus facilement s'ils pouvaient s'identifier depuis chez eux avec leur appli itsme®.

Pour les **non belges** ayant le droit de vote, également, le vote ou l'inscription à distance pourraient faire la différence. Les membres de ce groupe peuvent voter aux élections communales, mais ils doivent pour cela s'inscrire à l'avance. Leur taux de participation moyen est en conséquence très faible : environ 20 % pour les ressortissants de l'UE et environ 15 % pour les ressortissants de pays extérieurs à l'UE (Nikolic, 2016). L'inscription non automatique des électeurs est en effet l'un des principaux facteurs qui découragent la participation au vote (Mann et Bryant, 2020). De nombreux résidents étrangers trouvent les procédures administratives compliquées, et une appli comme itsme® pourrait supprimer bien des obstacles. Les non belges installés dans notre pays et possédant une carte d'identité électronique (eID) avec puce – et donc aussi un numéro de registre national – peuvent créer un compte itsme® (ou en possèdent déjà un). Avec ce compte, ils peuvent facilement s'inscrire en ligne et introduire une demande pour participer au vote.

15 Ces 900.000 sont les gens qui restent chez eux, qui ne se présentent pas au bureau de vote. Le vote à distance pourrait constituer une solution pour eux. Aux paragraphes suivants, nous précisons qui sont ces non-votants (donc pas les 500.000 personnes qui votent blanc) : électeurs indécis, Belges à l'étranger, jeunes,...

Voter via itsme® peut aussi être très utile pour les électeurs **belges résidant à l'étranger**. Aujourd'hui, ils rencontrent encore trop souvent des difficultés pratiques dans la procédure de vote. La dernière génération de cartes d'identité électroniques équipées de la technologie NFC pourrait être une solution pour eux. Le certificat de signature, qui est requis lors de la création du compte itsme®, n'est souvent pas activé sur leur eID, car ils la reçoivent chez eux et n'activent pas le certificat à l'ambassade ou dans une commune en Belgique. Lors de la création d'un compte itsme® avec une carte eID NFC, le certificat de signature n'est pas nécessaire. La procédure de création d'un compte itsme® avec NFC doit encore être validée par la Belgique, mais un déploiement accéléré de ce type de carte d'identité électronique pour ce groupe cible serait un moyen efficace d'inciter davantage de Belges à l'étranger à voter.

Et enfin, l'utilisation d'itsme® comme moyen de vote pourrait entraîner un changement de mentalité chez les **jeunes électeurs**. Il ressort de l'étude ci-dessus que les jeunes sont un groupe plus difficile à toucher en période électorale. Ils se sentent moins concernés par le processus électoral et/ou n'ont pas pris l'habitude d'aller voter. Une nouvelle technologie comme itsme® correspond parfaitement à leur mode de fonctionnement au quotidien. L'e-voting facilite grandement l'accès au vote et pourrait pousser un plus grand nombre de jeunes à trouver le chemin de l'isoloir (virtuel).

Lors des prochaines élections européennes, les **jeunes à partir de 16 ans** pourront voter pour la première fois en Belgique, c'est ce qu'a décidé récemment le gouvernement fédéral. Ce n'est pas un hasard si itsme® étudie actuellement la possibilité d'étendre l'accès à son appli d'identité aux jeunes de 16 et 17 ans. L'âge minimum pour utiliser itsme® est actuellement de 18 ans mais, dans notre société, les jeunes sont actifs en ligne bien avant cet âge, par exemple pour leurs opérations bancaires, leurs jobs d'étudiants ou encore pour leur certificat de vaccination COVID, etc. Le fait de permettre aux jeunes d'accéder à itsme® dès 16 ans leur apprendrait d'emblée comment se comporter de manière sûre en ligne.

# 3. La participation politique au sens large

Ce n'est qu'en 2024 que les Belges reprendront le chemin des urnes pour les élections fédérales, régionales, locales et européennes. Mais participer à la vie politique, est quelque chose que nous ne faisons pas seulement tous les cinq ans lors des élections. Pensons par exemple aux consultations citoyennes ou à la signature de pétitions. Le recours à l'e-démocratie à différents niveaux pourrait déjà représenter un pas dans la bonne direction pour accroître la participation des citoyens à la prise de décision politique, et s'inscrit parfaitement dans le cadre des initiatives à long terme citées dans la deuxième partie de ce rapport.

Le parti gantois DUW.GENT constitue un exemple de consultation citoyenne. En 2018, il a en effet lancé une application pour smartphone afin de permettre aux Gantois de faire entendre leur voix au sujet de décisions importantes. Baptisée CTZN.Online, cette appli a utilisé itsme® pour identifier les participants et donner accès aux citoyens en fonction de leur implication locale. Les participants ont voté au moyen de leur smartphone pour l'une ou l'autre décision (ex. un plan de circulation local). L'objectif de DUW.GENT était clairement d'accroître la participation des citoyens à un débat social.

Autre bon exemple : les élections du Conseil flamand de la jeunesse en 2020. Celui-ci a décidé de permettre à tous les enfants et jeunes flamands et bruxellois âgés de 12 à 30 ans de voter à distance pour des conseillers siégeant au Conseil flamand de la jeunesse et de proposer de nouveaux thèmes. Jusqu'en 2020, la participation en ligne à la plateforme était possible via la carte eID. En novembre 2020, la méthode d'identification par itsme® a été ajoutée. Le résultat ? Cinq fois plus de participants que lors des élections précédentes ! Il est fort probable que le fait d'avoir proposé itsme® a permis d'abaisser le seuil d'accès.

Les exemples de possibilités de participation des citoyens sont légion, et leur importance ne saurait être sous-estimée. Pour Belgian Mobile ID, la société à l'origine de itsme®, l'enjeu principal est de réfléchir au rôle et à l'impact possibles du vote électronique dans la société. L'application d'identité numérique veut apporter une contribution constructive aux défis sociaux liés aux élections en général, et au lien entre les citoyens et la politique en particulier. Une réflexion sur la participation électorale n'est donc complète que si l'on s'intéresse également à la participation politique au sens large. Le vote n'est qu'un moyen d'action parmi d'autres des citoyens. Il existe aussi d'autres formes de participation citoyenne qui assurent la vie de la démocratie. C'est pourquoi itsme® compte lancer en 2022 un deuxième projet de recherche, à nouveau en collaboration avec l'ULB (Cevipol) et la VUB (POLI). Cette deuxième étude vise à établir un rapport détaillé sur les nouveaux forums de participation citoyenne qui se développent actuellement au sein du système politique belge. Il incombera ensuite aux responsables politiques de décider des voies à suivre pour renforcer la participation politique dans notre pays.

# 4. Conclusion



L'augmentation de l'abstention aux urnes est un véritable problème qui doit être examiné de plus près pour en comprendre les causes et les solutions possibles pour inverser la tendance. Ce rapport propose une série de solutions, à court et à long terme, qui ne peuvent être considérées individuellement.

L'une de ces solutions est la simplification du processus de vote, un point d'action sur lequel des progrès rapides peuvent être réalisés, avec un impact réel dans la législature actuelle. Quelques centaines de milliers d'électeurs ayant droit de vote pourraient ainsi être convaincus de voter, en quelques clics sur un téléphone mobile, un ordinateur ou une tablette, de manière 100% anonyme, sécurisée et conviviale. itsme® est déjà en mesure de répondre à ce besoin aujourd'hui et d'apporter ainsi une contribution supplémentaire à la société en rapprochant les citoyens et les politiques.

Dans un sens plus large également, le vote électronique via itsme® peut donner un coup de pouce à la participation citoyenne. L'engagement politique ne se limite pas aux urnes. L'implication de la démocratie électronique à différents niveaux peut constituer une première étape importante pour dissiper les réticences, abaisser le seuil du vote électronique et raviver le devoir civique.

Malgré tous les efforts, il ne sera jamais tout à fait possible de parvenir à un taux de participation de 100%. Il y aura toujours des personnes qui ne se sentent pas concernées par la politique et qui choisissent consciemment de ne pas voter. Mais pour chaque non-votant, il y a plusieurs citoyens qui veulent contribuer au processus de décision politique. Ils ont besoin d'un coup de pouce, par la suppression des barrières logistiques (distance, transport, etc.) et par des politiques inclusives (simplification des procédures administratives, etc.). Le vote à distance via itsme® peut donner un coup de pouce supplémentaire : désormais, les aspects pratiques ne sont plus un problème, car le vote via itsme® se fait depuis le confort de votre propre maison !

# Liste de références

- Abramowitz, A., et McCoy, J. (2019). United States: Racial resentment, negative partisanship, and polarization in Trump's America. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 681(1), 137-156. <http://dx.doi.org/10.1177/0002716218811309>
- Ackaert, J., De Winter, L., Aish, A. M., et Frogner, A. P. (1992). L'abstentionnisme électoral et vote blanc et nul en Belgique. *Res Publica*, 34(2), 209-226.
- Amjahad, A. (2011) Des abstentionnismes? Révélations typologiques. Dans A. Amjahad, J-M. De Waele et M. Hastings (dirs), *Le vote obligatoire* (p. 35-50).Economica
- Allers, M. A., et Kooreman, P. (2009). More evidence of the effects of voting technology on election outcomes. *Public Choice*, 139(1), 159-170. <http://dx.doi.org/10.1007/s11127-008-9386-7>
- Alvarez, R. M., Hall, T. E., et Trechsel, A. H. (2009). Internet voting in comparative perspective: the case of Estonia. *PS: Political Science et Politics*, 42(3), 497-505. <http://dx.doi.org/10.1017/S1049096509090787>
- Alvarez, R. M., Levin, I., Pomares, J., et Leiras, M. (2013). Voting made safe and easy: The impact of e-voting on citizen perceptions. *Political Science Research and Methods*, 1(1), 117-137. <http://dx.doi.org/10.1017/psrm.2013.2>
- Andeweg, R., et Farrell, D. M. (2017). Legitimacy decline and party decline. Dans van Ham, C., Thomassen, J., Aarts, K., et Andeweg, R. (éds) *Myth and Reality of the Legitimacy Crisis: Explaining Trends and Cross-National Differences in Established Democracies* (p.76-94). Oxford University Press. <http://dx.doi.org/10.1093/oso/9780198793717.003.0005>
- André, A., Depauw, S., Shugart, M. S., et Chytilek, R. (2017). Party nomination strategies in flexible-list systems: Do preference votes matter?. *Party Politics*, 23(5), 589-600. <http://dx.doi.org/10.1177/1354068815610974>
- Arceneaux, K. (2007). I'm asking for your support: The effects of personally delivered campaign messages on voting decisions and opinion formation. *Quarterly Journal of Political Science*, 2(1), 43-65. <http://dx.doi.org/10.1561/100.00006003>
- Arel-Bundock, V., Blais, A., et Dassonneville, R. (2019). Do voters benchmark economic performance?. *British Journal of Political Science*, 1-13. <http://dx.doi.org/10.1017/S0007123418000236>
- Barnes, T. D., et Rangel, G. (2018). Subnational patterns of participation: Compulsory voting and the conditional impact of institutional design. *Political Research Quarterly*, 71(4), 826-841. <http://dx.doi.org/10.1177/1065912918763746>
- Benito, B., et Bastida, F. (2009). Budget transparency, fiscal performance, and political turnout: An international approach. *Public Administration Review*, 69(3), 403-417. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1540-6210.2009.01988.x>
- Bergan, D. E. (2011). Can online videos increase turnout? A field experiment testing the effect of peer-created online videos on youth turnout. *Journal of Political Marketing*, 10(1-2), 80-87. <http://dx.doi.org/10.1080/15377857.2011.540195>
- Berinsky, A. J., Burns, N., et Traugott, M. W. (2001). Who votes by mail?: A dynamic model of the individual-level consequences of voting-by-mail systems. *Public Opinion Quarterly*, 65(2), 178-197. <http://dx.doi.org/10.1086/322196>
- Bhatti, Y., et Hansen, K. M. (2012). Retiring from voting: Turnout among senior voters. *Journal of Elections, Public Opinion et Parties*, 22(4), 479-500. <http://dx.doi.org/10.1080/17457289.2012.720577>
- Biard, B., Blaise, P., Faniel, J., Istasse, C., et Sägesser, C. (2019). Les résultats des élections fédérales et européennes du 26 mai 2019. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 28, 5-148. <http://dx.doi.org/10.3917/cris.2433.0005>
- Billiet, J. (2001). Opkomstplicht of vrijheid om al of niet te gaan stemmen. *ISPO Bulletin*, 44.
- Blais, A., et Dobrzynska, A. (1998). Turnout in electoral democracies. *European journal of political research*, 33(2), 239-261. <http://dx.doi.org/10.1111/1475-6765.00382>
- Blais, A. (2000). *To vote or not to vote?: The merits and limits of rational choice theory*. University of Pittsburgh Press
- Blais, A. (2006). What affects voter turnout?. *Annu. Rev. Polit. Sci.*, 9, 111-125. <http://dx.doi.org/10.1146/annurev.polisci.9.070204.105121>
- Blais, A., et Lago, I. (2009). A general measure of district competitiveness. *Electoral Studies*, 28(1), 94-100. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2008.07.007>
- Blais, A., et Kostelka, F. (2015). The decision to vote or abstain in the 2014 European elections. *European Journal of Social Sciences*, 53 (1), 79-94. <http://dx.doi.org/10.4000/ress.2993>
- Blais, A., et Achen, C. H. (2019). Civic duty and voter turnout. *Political Behavior*, 41(2), 473-497. <http://dx.doi.org/10.1007/s11109-018-9459-3>
- Blais, A., et Daoust, J. F. (2020). *The motivation to vote: Explaining electoral participation*. UBC Press, Vancouver
- Blaise, P. (2016). Le vote des Belges de l'étranger. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 25, 5-64. <http://dx.doi.org/10.3917/cris.2310.0005>
- Blondel, J., Sinnott, R., et Svensson, P. (1997). Representation and voter participation. *European Journal of Political Research*, 32(2), 243-272. <http://dx.doi.org/10.1111/1475-6765.00341>
- Bouhon, F. (2018) Le vote obligatoire en Belgique: une expérience de 125 ans (1893-2018), Rapport rédigé en vue de la Deuxième Conférence internationale de l'Union Arabe de l'Ordre administratif en collaboration avec la Commission de Venise, 8 et 9 octobre 2018, <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/228484/3/BOUHON%20%282018%29%20-%20Le%20vote%20obligatoire%20en%20Belgique.%20Une%20exp%C3%A9rience%20de%20125%20ans.pdf>
- Braconnier, C., et Dormagen, J. Y. (2007). *La démocratie de l'abstention*. Gallimard.
- Braconnier, C., Dormagen, J. Y. et de Castro Rocha, D. (2013). Quand les milieux populaires se rendent aux urnes. *Revue française de science politique*, 63(3), 487-518. <http://dx.doi.org/10.3917/rfsp.633.0487>
- Braconnier, C., Dormagen, J. Y., Gabalda, G. et Niel, X. (2016). Sociologie de la mal-inscription et de ses conséquences sur la participation électorale. *Revue française de sociologie*, 57(1), 17-44. <http://dx.doi.org/10.3917/rfs.571.0017>
- Braconnier, C., Coulmont, B., et Dormagen, J. Y. (2017). Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale. *Revue française de science politique*, 67(6), 1023-1040. <http://dx.doi.org/10.3917/rfsp.676.1023>
- Brechon, P. (2009). *La France aux urnes. Soixante ans d'histoire électorale*. La Documentation Française.
- Bühlmann, M., et Schädel, L. (2012). Representation matters: The impact of descriptive women's representation on the political involvement of women. *Representation*, 48(1), 101-114. <http://dx.doi.org/10.1080/00344893.2012.653246>



- Cancela, J., et Geys, B. (2016). Explaining voter turnout: A meta-analysis of national and subnational elections. *Electoral Studies*, 42, 264-275. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2016.03.005>
- Card, D. e Moretti, E. (2007). Does Voting Technology Affect Election Outcomes? Touch-Screen Voting and the 2004 Presidential Election. *Review of Economics and Statistics*, 89, 660-73.
- Carreras, M. (2018). Why no gender gap in electoral participation? A civic duty explanation. *Electoral Studies*, 52, 36-45. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2018.01.007>
- Casas-Arce, P. et Saiz, A. (2011). *Women and power: unwilling, ineffective, or held back?*. IZA Discussion Paper No. 5645. Disponible dans le site [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=1812530](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1812530)
- Celis, K., et Erzeel, S. (2020). Gender Equality. Dans R. Rohrschneider, et J. Thomassen (Eds.), *The Oxford Handbook of Political Representation in Liberal Democracies* (p. 192-210). Oxford: Oxford University Press.
- Coffé, H., et Bolzendahl, C. (2010). Same game, different rules? Gender differences in political participation. *Sex roles*, 62(5), 318-333. <http://dx.doi.org/10.1007/s11199-009-9729-y>
- Coffé, H., et Lago, I. (2020). Explaining Gender Differences in Turnout Using Panel Data Across Elections. *Social Science Quarterly*, 101(2), 940-959. <http://dx.doi.org/10.1111/ssqu.12759>
- Condon, M., et Holleque, M. (2013). Entering politics: general self-efficacy and voting behavior among young people. *Political Psychology*, 34(2), 167-181. <http://dx.doi.org/10.1111/pops.12019>
- Conrad, F.G., Bederson, B.B., Lewis, B., Peytcheva, E., Traugott, M.W., Hanmer, M.J., Herrmson, P.S. et Niemi R.G. (2009). Electronic voting eliminates hanging chads but introduces new usability challenges. *International Journal of Human-Computer Studies*, 67(1), 111-124.
- Coulmont, B., Charpentier, A., et Gombin, J. (2014). Un homme, deux voix. Le vote par procuration. La vie des idées <http://www.laviedesidees.fr/Un-homme-deux-voix-le-vote-par.html>
- Coulmont, B. (2017). Par procuration mais pas par défaut: des électeurs doublement mobilisés. La Note (36) <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01520372/document>
- Dandoy, R., Delwit, P. et Pilet J-B (2007) Le vote obligatoire. Dans Frogner, A-P., De Winter L. et Baudewyns, P. (Eds.), *Elections: le reflux? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique* (p. 95-126) De Boeck.
- Dandoy, R. (2014). The impact of e-voting on turnout: Insights from the Belgian case. First International Conference on eDemocracy & eGovernment. Institute of Electrical and Electronics Engineers. <http://dx.doi.org/10.1109/ICEDEG.2014.6819940>
- Dalton, R. J. (2008). The quantity and the quality of party systems: Party system polarization, its measurement, and its consequences. *Comparative Political Studies*, 41(7), 899-920. <http://dx.doi.org/10.1177/0010414008315860>
- Dassonneville, R., Claes, E. et Lewis-Beck, M. S. (2016). Punishing local incumbents for the local economy: economic voting in the 2012 Belgian municipal elections. *Italian Political Science Review*, 46(1), 3-22. <http://dx.doi.org/10.1017/ipo.2015.26>
- Dassonneville, R., et Kostelka, F. (2021). The cultural sources of the gender gap in voter turnout. *British Journal of Political Science*, 51(3), 1040-1061. <http://dx.doi.org/10.1017/S0007123419000644>
- Debnath, S., Kapoor, M. et Ravi, S. (2017). The Impact of Electronic Voting Machines on Electoral Frauds, *Democracy, and Development*. Retrieved from <https://ssrn.com/abstract=3041197>
- Dejaeghere, Y. et Vanhoutte, B. (2016). Virtuous villages and sinful cities? A spatial analysis into the effects of community characteristics on turnout and blank/invalid voting in local elections in Belgium 2006-2012. *Acta Politica*, 51(1), 80-101. <http://dx.doi.org/10.1057/ap.2014.38>
- Dejaeghere, Y., Russo, L. et Nikolic, L. (2016). Political habits learned in home country are determinants of EU expats' registration in European elections. *Democratic Audit UK*.
- Delwit, P. (2013). The end of voters in Europe? Electoral turnout in Europe since WWII. *Open Journal of Political Science*, 3(01), 44. <http://dx.doi.org/10.4236/ojps.2013.31007>
- Denny, K., et Doyle, O. (2009). Does voting history matter? Analysing persistence in turnout. *American journal of political science*, 53(1), 17-35. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1540-5907.2008.00355.x>
- De Paola, M., Scoppa, V., et De Benedetto, M. A. (2014). The impact of gender quotas on electoral participation: evidence from Italian municipalities. *European Journal of Political Economy*, 35, 141-157. <http://dx.doi.org/10.1016/j.ejpoleco.2014.06.001>
- Desai, Z. & Lee A. (2019). Technology and protest: the political effects of electronic voting in India, *Political Science Research and Methods* (published online).
- De Vries, C. E., Hakhverdian, A., et Lancee, B. (2013). The dynamics of voters' left/right identification: The role of economic and cultural attitudes. *Political Science Research and Methods*, 1(2), 223-238. <http://dx.doi.org/10.1017/psrm.2013.4>
- Diamond, L., et Morlino, L. (2004). The quality of democracy: An overview. *Journal of democracy*, 15(4), 20-31. doi:10.1353/jod.2004.0060
- Dumont, P., et Kies, R. (2015). Les Systèmes d'Aide au Vote «orientés candidats»: État des lieux et potentiels pour la recherche. *Revue internationale de politique comparée*, 22(2), 297-318. <http://dx.doi.org/10.3917/ripc.222.0297>
- Fieldhouse, E. et Cutts, D. (2008). Diversity, density and turnout: The effect of neighborhood ethno-religious composition on voter turnout in Britain. *Political Geography*, 27(5), 530-548. <http://dx.doi.org/10.1016/j.polgeo.2008.04.002>
- Fieldhouse, E., Cutts, D., Widdop, P., et John, P. (2013). Do impersonal mobilisation methods work? Evidence from a nationwide Get-Out-the-Vote experiment in England. *Electoral Studies*, 32(1), 113-123. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2012.09.003>
- Fitzgerald, M. (2003). Easier voting methods boost youth turnout. CIRCLE Working Paper 1. Disponible dans le site <https://people.brandeis.edu/~teuber/WP01Fitzgerald.pdf>
- Fivaz, J., et Nadig, G. (2010). Impact of voting advice applications (VAAs) on voter turnout and their potential use for civic education. *Policy & Internet*, 2(4), 167-200. <http://dx.doi.org/10.2202/1944-2866.1025>
- Fornos, C. A., Power, T. J., et Garand, J. C. (2004). Explaining voter turnout in Latin America, 1980 to 2000. *Comparative political studies*, 37(8), 909-940. <http://dx.doi.org/10.1177/0010414004267981>
- Fowler, A. (2020). Promises and perils of mobile voting. *Election Law Journal: Rules, Politics, and Policy*, 19(3), 418-431. <https://doi.org/10.1089/elj.2019.0589>



# Liste de références

- Frisina, L., Herron, M., Honaker, J. et Lewis, J.B. (2008). Ballot formats, touchscreens, and undervotes: a study of the 2006 midterm elections in Florida. *Election Law Journal*, 7(1), 25-47.
- Fujiwara, T. (2015). Voting Technology, Political Responsiveness, and Infant Health: Evidence from Brazil. *Econometrica*, 83(2), 423-464.
- Galais, C. (2018). How to make dutiful citizens and influence turnout: The effects of family and school dynamics on the duty to vote. *Canadian Journal of Political Science*, 51(3), 599-617. <http://dx.doi.org/10.1017/S0008423918000021>
- Gallego, A. (2009). Where else does turnout decline come from? Education, age, generation and period effects in three European countries. *Scandinavian Political Studies*, 32(1), 23-44. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-9477.2008.00212.x>
- Gallego, A. (2010). Understanding unequal turnout: Education and voting in comparative perspective. *Electoral Studies*, 29(2), 239-248. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2009.11.002>
- Garnett, H. A. (2019). Early Voting: Comparing Canada, Finland, Germany, and Switzerland. *Election Law Journal: Rules, Politics, and Policy*, 18(2), 116-131. <http://dx.doi.org/10.1089/elj.2018.0489>
- Gemenis, K., et Rosema, M. (2014). Voting advice applications and electoral turnout. *Electoral studies*, 36, 281-289. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2014.06.010>
- Gerber, A. S., et Green, D. P. (2000). The effects of canvassing, telephone calls, and direct mail on voter turnout: A field experiment. *American political science review*, 94(3), 653-663. <http://dx.doi.org/10.2307/2585837>
- Germann, M., et Serdült, U. (2017). Internet voting and turnout: Evidence from Switzerland. *Electoral Studies*, 47, 1-12. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2017.03.001>
- Germann, M., et Gemenis, K. (2019). Getting out the vote with Voting Advice Applications. *Political Communication*, 36(1), 149-170. <http://dx.doi.org/10.1080/10584609.2018.1526237>
- Germann, M. (2021). Internet voting increases expatriate voter turnout. *Government Information Quarterly*, 38(2). <https://doi.org/10.1016/j.giq.2020.101560>
- Geys, B., et Heyndels, B. (2006). Disentangling the effects of political fragmentation on voter turnout: the Flemish municipal elections. *Economics & Politics*, 18(3), 367-387. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1468-0343.2006.00174.x>
- Geys, B. (2006). Explaining voter turnout: A review of aggregate-level research. *Electoral studies*, 25(4), 637-663. <https://doi.org/10.1016/j.electstud.2005.09.002>
- Giammo, J. D., et Brox, B. J. (2010). Reducing the costs of participation: Are states getting a return on early voting?. *Political Research Quarterly*, 63(2), 295-303. <http://dx.doi.org/10.1177/1065912908327605>
- Gidengil, E., Wass, H. et Valaste, M. (2016). Political socialization and voting: The parent-child link in turnout. *Political Research Quarterly*, 69(2), 373-383. <http://dx.doi.org/10.1177/1065912916640900>
- Giersch, J., et Dong, C. (2018). Required civics courses, civics exams, and voter turnout. *The Social Science Journal*, 55(2), 160-170. <http://dx.doi.org/10.1016/j.sosci.2017.09.002>
- Goerres, A. (2007). Why are older people more likely to vote? The impact of ageing on electoral turnout in Europe. *The British Journal of Politics and International Relations*, 9(1), 90-121. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-856x.2006.00243.x>
- Górecki, M. A. (2013). Election Closeness, Habit Formation and Voter Turnout: Evidence from Sixteen Swedish Elections. *Political Studies*, 61, 234-248. <http://dx.doi.org/10.1111/1467-9248.12017>
- Griffin, J. D., et Newman, B. (2005). Are voters better represented?. *The Journal of Politics*, 67(4), 1206-1227. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1468-2508.2005.00357.x>
- Gronke, P., Galanes-Rosenbaum, E., et Miller, P. A. (2007). Early voting and turnout. PS: *Political Science & Politics*, 40(4), 639-645. <http://dx.doi.org/10.1017/S1049096507071028>
- Gronke, P., et Miller, P. (2012). Voting by mail and turnout in Oregon: Revisiting Southwell and Burchett. *American Politics Research*, 40(6), 976-997. <http://dx.doi.org/10.1177/1532673X12457809>
- Grönlund, K., et Setälä, M. (2007). Political trust, satisfaction and voter turnout. *Comparative European Politics*, 5(4), 400-422. <http://dx.doi.org/10.1057/palgrave.cep.6110113>
- Hayes, M., et Hibbing, M. V. (2017). The symbolic benefits of descriptive and substantive representation. *Political Behavior*, 39(1), 31-50. <http://dx.doi.org/10.1007/s11109-016-9345-9>
- Heinisch, R., Lehner, T., Mühlböck, A., et Schimpf, C. H. (2018). How do municipal amalgamations affect turnout in local elections? Insights from the 2015 municipal reform in the Austrian state of Styria. *Local Government Studies*, 44(4), 465-491. <http://dx.doi.org/10.1080/03003930.2018.1465935>
- Herrnson, P.S., Niemi, R.G., Hanmer, M.J., Bederson B.B., Conrad F.G. et Traugott M.W. (2008). *Voting Technology. The Not-So-Simple Act of Casting a Ballot*. Washington D.C.: Brookings Institution Press.
- Hix, S., et Hagemann, S. (2009). Could changing the electoral rules fix European Parliament elections?. *Politique européenne*, (2), 37-52. <http://dx.doi.org/10.3917/poeu.028.0037>
- Hodler, R., Luechinger, S., et Stutzer, A. (2015). The effects of voting costs on the democratic process and public finances. *American Economic Journal: Economic Policy*, 7(1), 141-71. <http://dx.doi.org/10.1257/pol.20120383>
- Hooghe, M., Marien, S., et Pauwels, T. (2011). Where do distrusting voters turn if there is no viable exit or voice option? The impact of political trust on electoral behaviour in the Belgian regional elections of June 2009. *Government and opposition*, 46(2), 245-273. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1477-7053.2010.01338.x>
- Hooghe, M., et Van Haute, E. (2014). Politiek vertrouwen in Vlaanderen en Wallonië. *Samenleving en Politiek*, 21(7), 17-26.
- Hughes, M. M., et Dubrow, J. K. (2018). Intersectionality and women's political empowerment worldwide. Dans Alexander, A., Bolzendahl, C. et Jalalzai, F. (Eds) *Measuring women's political empowerment across the globe* (p.77-96) Palgrave Macmillan, Cham.
- Huntington, S. P. (1991). *The third wave: Democratization in the late twentieth century*. University of Oklahoma press.
- Irwin, G. (1974). Compulsory voting legislation: impact on voter turnout in the Netherlands. *Comparative Political Studies*, 7(3), 292-315. <http://dx.doi.org/10.1177/001041407400700302>
- Jackson, R. A. (1995). Clarifying the relationship between education and turnout. *American Politics Quarterly*, 23(3), 279-299. <http://dx.doi.org/10.1177/1532673X9502300302>
- Katz, G. & Levin, I. (2018). A general model of abstention under compulsory voting. *Political Science Research and Methods*, 6, 489-508.

- Kelbel, C., et Willocq, S. (2015). Des ordres ou désordre? Comportements électoraux lors des scrutins fédéral, régional et européen du 25 mai 2014 en Belgique. Papier présenté lors du Congrès de l'Association Française de la Science Politique en 2015, disponible en ligne : <http://www.afsp.info/archives/congres/congres2015/st/st2/st2kelbeletwillocq.pdf>
- Kimball, D.C., Owens, C.T. et McAndrew Keeney, K. (2004). Unrecorded Votes and Political Representation. In R.P. Watson (Ed.). *Counting the Votes: Lessons from the 2000 Presidential Election in Florida*, Gainesville: University Press of Florida.
- Kostelka, F., et Scott, C. (2016). Rapport sur l'Enquête nationale auprès des jeunes: Analyse de la participation politique et civique de sous-groupes de jeunes Canadiens. <https://www.elections.ca/res/rec/part/yth/yp/cpcy/FKCS-final-f.pdf>
- Kostelka, F., et Blais, A. (2018). The chicken and egg question: satisfaction with democracy and voter turnout. *PS: Political Science & Politics*, 51(2), 370-376. <http://dx.doi.org/10.1017/S1049096517002050>
- Kostelka, F., et Blais, A. (2021). The Generational and Institutional Sources of the Global Decline in Voter Turnout. *World Politics*. <http://repository.essex.ac.uk/30555/>
- Kotler-Berkowitz, L. A. (2001). Religion and voting behaviour in Great Britain: A reassessment. *British Journal of Political Science*, 31(3), 523-554. <http://dx.doi.org/10.1017/S0007123401000205>
- Lachat, R. (2008). The impact of party polarization on ideological voting. *Electoral Studies*, 27(4), 687-698. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2008.06.002>
- Lachat, R. (2011). Electoral competitiveness and issue voting. *Political Behavior*, 33(4), 645-663. <http://dx.doi.org/10.1007/s11109-010-9151-8>
- Ladner, A., et Milner, H. (1999). Do voters turn out more under proportional than majoritarian systems? The evidence from Swiss communal elections. *Electoral studies*, 18(2), 235-250. [http://dx.doi.org/10.1016/S0261-3794\(98\)00052-3](http://dx.doi.org/10.1016/S0261-3794(98)00052-3)
- Ladner, A., et Pianzola, J. (2010). Do voting advice applications have an effect on electoral participation and voter turnout? Evidence from the 2007 Swiss Federal Elections. Dans Tambouris, E., Macintosh, A. et Glassey, O. (éds) *Electronic Participation* (p. 211-224) Springer.
- Lardeux, L., et Tiberj, V. (2021). La démocratie à l'épreuve de la jeunesse. Une (ré) génération politique?. INJEP analyses et synthèses, 46.
- Lefevre, J., et Van Aelst, P. (2014). First-order, second-order or third-rate? A comparison of turnout in European, local and national elections in the Netherlands. *Electoral Studies*, 35, 159-170. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2014.06.005>
- Lefkofridi, Z., Giger, N., et Gallego, A. (2014). Electoral participation in pursuit of policy representation: ideological congruence and voter turnout. *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 24(3), 291-311. <http://dx.doi.org/10.1080/17457289.2013.846347>
- Lijphart, A. (1997). Unequal participation: Democracy's unresolved dilemma presidential address, American Political Science Association, 1996. *American political science review*, 91(1), 1-14. <https://doi.org/10.2307/2952255>
- Luechinger, S., Rosinger, M., et Stutzer, A. (2007). The impact of postal voting on participation: Evidence for Switzerland. *Swiss Political Science Review*, 13(2), 167-202. <http://dx.doi.org/10.1002/j.1662-6370.2007.tb00075.x>
- Lutz, G. et Marsh, M. (2007). Introduction: Consequences of low turnout. *Electoral Studies*, 26(3), 539-547. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2006.10.001>
- Mann, C. B., et Bryant, L. A. (2020). If you ask, they will come (to register and vote): Field experiments with state election agencies on encouraging voter registration. *Electoral Studies*, 63. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2019.02.012>
- Manning, N., et Edwards, K. (2014). Does civic education for young people increase political participation? A systematic review. *Educational Review*, 66(1), 22-45. <http://dx.doi.org/10.1080/00131911.2013.763767>
- Mansbridge, J. (1999). Should blacks represent blacks and women represent women? A contingent "yes". *The Journal of politics*, 61(3), 628-657. <http://dx.doi.org/10.2307/2647821>
- Marien, S., Hooghe, M., et Quintelier, E. (2010). Inequalities in non-institutionalised forms of political participation: A multi-level analysis of 25 countries. *Political studies*, 58(1), 187-213. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-9248.2009.00801.x>
- Marschall, S., et Schultze, M. (2012). Voting Advice Applications and their effect on voter turnout: the case of the German Wahl-O-Mat. *International Journal of Electronic Governance*, 5(3-4), 349-366. <http://dx.doi.org/10.1504/IJEG.2012.051314>
- Mattila, M. (2003). Why bother? Determinants of turnout in the European elections. *Electoral studies*, 22(3), 449-468. [http://dx.doi.org/10.1016/S0261-3794\(01\)00054-3](http://dx.doi.org/10.1016/S0261-3794(01)00054-3)
- Milner, H., et Lewis, J. P. (2012). It's what happens on the front lines of civic education policy that matters: Reflections on a natural experiment on youth turnout in Ontario. *Canadian Political Science Review*, 5(2), 136-146. Disponible dans le site <https://ojs.unbc.ca/index.php/cpsr/article/view/228/351>
- Montero, J. R., Calvo, K., et Martínez, Á. (2008). El voto religioso en España y Portugal. *Revista Internacional de Sociología*, 66(51), 19-54
- Muxel, A. (2007a). L'abstention: déficit démocratique ou vitalité politique?. *Pouvoirs*, (1), 43-55. <http://dx.doi.org/10.3917/pouv.120.0043>
- Muxel, A. (2007b). La mobilisation électorale. *Revue française de science politique*, 57(3), 315-328. <http://dx.doi.org/10.3917/rfsp.573.0315>
- Muxel, A. (2007c). Chapitre 5 / Les jeunes et la politique. Dans Perrineau, P. (éd.), *La politique en France et en Europe* (pp. 123-153). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi-org.ezproxy.ulb.ac.be/10.3917/scpo.perri.2007.02.123>
- Nicolau, J. (2015). Impact of electronic voting machines on blank votes and null votes in Brazilian elections in 1998. *Brazilian Political Science Review*, 9(3), 3-20.
- Nikolic, L. (2016) *Registration of foreign residents for municipal elections: A mixed-methods study of the 2012 municipal elections in Belgium* [Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles]
- Noordzij, K., de Koster, W., et van der Waal, J. (2020). "They don't know what it's like to be at the bottom": Exploring the role of perceived cultural distance in less-educated citizens' discontent with politicians. *The British Journal of Sociology* 72(3), 566-579. <https://doi.org/10.1111/1468-4446.12800>
- Norris, P. (1997). Choosing electoral systems: proportional, majoritarian and mixed systems. *International political science review*, 18(3), 297-312. <http://dx.doi.org/10.1177/019251297018003005>

# Liste de références

- Norris, P., et Inglehart, R. (2011). *Sacred and secular: Religion and politics worldwide*. Cambridge University Press.
- Ohme, J., Marquart, F. et Kristensen, L. M. (2020). School lessons, social media and political events in a get-out-the-vote campaign: successful drivers of political engagement among youth?. *Journal of Youth Studies*, 23(7), 886-908. <http://dx.doi.org/10.1080/13676261.2019.1645311>
- Petitpas, A., Jaquet, J. M., et Sciarini, P. (2021). Does E-Voting matter for turnout, and to whom?. *Electoral Studies*, 71. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2020.102245>
- Peugny, C. (2015). Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires. *Revue française de science politique*, 65(5), 735-759. <http://dx.doi.org/10.3917/rfsp.655.0735>
- Phillips, Anne (1995) *The Politics of Presence*. Oxford, Oxford University Press.
- Pilet, J. B., Sanhueza, M. J., Talukder, D., Dodeigne, J., et Brennan, A. E. (2019). Opening the Opaque Blank Box: An Exploration into Blank and Null Votes in the 2018 Walloon Local Elections. *Politics of the Low Countries*, 1(3), 182-204. <http://dx.doi.org/10.5553/PLC/258999292019001003003>
- Pion, G. (2010). Le vote blanc et nul en Wallonie: analyse écologique et individuelle. *Belgeo. Revue belge de géographie*, (3), 249-264. <http://dx.doi.org/10.4000/belgeo.6441>
- Pion, G. (2011). L'abstentionnisme électoral en Belgique: données individuelles et agrégées à Charleroi. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (14). <http://dx.doi.org/10.4000/espacepolitique.2025>
- Pitkin, H. F. (1967). *The concept of representation*. University of California Press.
- Pontusson, J., et Rueda, D. (2010). The politics of inequality: Voter mobilization and left parties in advanced industrial states. *Comparative Political Studies*, 43(6), 675-705. <http://dx.doi.org/10.1177/0010414009358672>
- Powell Jr, G. B., et Vanberg, G. S. (2000). Election laws, disproportionality and median correspondence: Implications for two visions of democracy. *British Journal of Political Science*, 30(3), 383-411. <https://doi.org/10.1017/S0007123400000168>
- Plutzer, E. (2002). Becoming a habitual voter: Inertia, resources, and growth in young adulthood. *American political science review*, 96(1), 41-56. <https://doi.org/10.1017/S0003055402004227>
- Pritoni, A., et Vignati, R. (2019). Turnout, preferential voting and vote flows in the EU election 1. *Journal of Modern Italian Studies*, 24(5), 691-715. <https://doi.org/10.1080/1354571X.2019.1681688>
- Quintelier, E., Hooghe, M., et Marien, S. (2011). The effect of compulsory voting on turnout stratification patterns: a cross-national analysis. *International Political Science Review*, 32(4), 396-416. <http://dx.doi.org/10.1177/0192512110382016>
- Quintelier, E. (2015). Engaging adolescents in politics: The longitudinal effect of political socialization agents. *Youth & Society*, 47(1), 51-69. <http://dx.doi.org/10.1177/0044118X13507295>
- Qvortrup, M. (2005). Absentee voting in a comparative perspective: A preliminary assessment of the experiences with postal voting. Submission for The Joint Standing Committee on Electoral Matters, Australian Federal Parliament. <https://www.researchgate.net/profile/Matt-Qvortrup/publication/237609631.pdf>
- Reif, K., Schmitt, H., et Norris, P. (1997). Second-order elections. *European Journal of Political Research*, 31(1-2), 109-124. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1475-6765.1997.tb00768.x>
- Reuchamps, M., Devillers, S., Caluwaerts, D., et Bouhon, F. (2012). Le vote obligatoire. Dans Bouhon, F. et Reuchamps, M. (éds) *Les systèmes électoraux de la Belgique* (p.403-422). Bruylant.
- Reuchamps, M., Caluwaerts, D., De Winter, L., Jacquet, V., et Meulewaeter, C. (2015) Stemplicht en abstentisme in een multilevel perspectief. Dans K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe, P. Baudewyns, et S. Walgrave, *De kiezer ontcijferd. Over stemgedrag en stemmotivaties*, (p. 168-184). Lannoo.
- Rosema, M. (2007). Low turnout: Threat to democracy or blessing in disguise? Consequences of citizens' varying tendencies to vote. *Electoral Studies*, 26(3), 612-623. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2006.10.007>
- Roseman, G.H. et Stephenson, E.F. (2005). The Effect of Voting Technology on Voter Turnout: Do Computers Scare the Elderly?. *Public Choice*, 123, 39-47.
- Rosenthal, M., Zubida, H., et Nachmias, D. (2018). Voting locally abstaining nationally: descriptive representation, substantive representation and minority voters' turnout. *Ethnic and Racial Studies*, 41(9), 1632-1650. <http://dx.doi.org/10.1080/01419870.2017.1295161>
- Sanz, C. (2017). The effect of electoral systems on voter turnout: Evidence from a natural experiment. *Political Science Research and Methods*, 5(4), 689-710. <http://dx.doi.org/10.1017/psrm.2015.54>
- Sauger, N., et Raillard, S. L. (2013). Économie et vote en 2012. *Revue française de science politique*, 63(6), 1031-1049. <http://dx.doi.org/10.3917/rfsp.636.1031>
- Schakel, A. H., et Jeffery, C. (2013). Are regional elections really 'second-order' elections?. *Regional studies*, 47(3), 323-341. <https://doi.org/10.1080/00343404.2012.690069>
- Schakel, A. H., et Dandoy, R. (2014). Electoral cycles and turnout in multilevel electoral systems. *West European Politics*, 37(3), 605-623. <http://dx.doi.org/10.1080/01402382.2014.895526>
- Schamp, T. et Devos, C. (2015). Verkiezingen en kiessystemen. Dans Devos, C. (éd) *Een plattegrond van de macht: inleiding tot politiek en politieke wetenschappen* (p. 491-555). Academia Press.
- Schwindt-Bayer, L. A., et Mishler, W. (2005). An integrated model of women's representation. *The Journal of politics*, 67(2), 407-428. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1468-2508.2005.00323.x>
- Selb, P., et Lachat, R. (2009). The more, the better? Counterfactual evidence on the effect of compulsory voting on the consistency of party choice. *European Journal of Political Research*, 48(5), 573-597. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1475-6765.2009.01834.x>
- Sinardet, D., De Winter, L., Dodeigne, J., et Reuchamps, M. (2018). Language, identity and voting. Dans Deschouwer, K. (Ed.) *Mind the Gap. Political Participation and Representation in Belgium* (p. 113-132). ECPR Press.
- Singh, S. (2011). How compelling is compulsory voting? A multilevel analysis of turnout. *Political Behavior*, 33(1), 95-111. <http://dx.doi.org/10.1007/s11109-010-9107-z>
- Smith, R. (2016). Confidence in paper-based and electronic voting channels: evidence from Australia. *Australian Journal of Political Science*, 51(1), 68-85. <http://dx.doi.org/10.1080/10361146.2015.1093091>
- Söderlund, P., Wass, H., et Blais, A. (2011). The impact of motivational and contextual factors on turnout in first- and second-order elections. *Electoral studies*, 30(4), 689-699. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2011.06.013>



Söderlund, P. (2017). Candidate-centred electoral systems and voter turnout. *West European Politics*, 40(3), 516-533. <http://dx.doi.org/10.1080/01402382.2016.1271599>

Solt, F. (2008). Economic inequality and democratic political engagement. *American Journal of Political Science*, 52(1), 48-60. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1540-5907.2007.00298.x>

Solt, F. (2010). Does economic inequality depress electoral participation? Testing the Schattschneider hypothesis. *Political Behavior*, 32(2), 285-301. <http://dx.doi.org/10.1007/s11109-010-9106-0>

Stewart, C. (2006). *Residual vote in the 2004 election*. *Election Law Journal*, 5, 158-169.

Stiers, D., Hooghe, M., et Dassonneville, R. (2020). Voting at 16: Does lowering the voting age lead to more political engagement? Evidence from a quasi-experiment in the city of Ghent (Belgium). *Political Science Research and Methods*, 1-8. <http://dx.doi.org/10.1017/psrm.2020.8>

Stockemer, D. (2017). What affects voter turnout? A review article/meta-analysis of aggregate research. *Government and Opposition*, 52(4), 698-722. <http://dx.doi.org/10.1017/gov.2016.30>

Sundström, A., et Stockemer, D. (2015). Regional variation in voter turnout in Europe: The impact of corruption perceptions. *Electoral Studies*, 40, 158-169. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2015.08.006>

Teney, C., et Jacobs, D. (2007). Le droit de vote des étrangers en Belgique: le cas de Bruxelles. *Migrations Société*, (6), 151-168. <http://dx.doi.org/10.3917/migra.114.0151>

Thomassen, J. (Ed.). (2005). *The European voter: a comparative study of modern democracies*. Oxford University Press.

Tournier, V. (2004) Générations politiques. Dans Cautrès, B. et Mayer, N. (dirs) *Le nouveau désordre électoral* (p. 229-252). Presses de Sciences Po.

Tournier, V. (2009). Comment le vote vient aux jeunes. *Agora débats/jeunesses*, (1), 79-96. <http://dx.doi.org/10.3917/agora.051.0079>

Townsley, J., et Turnbull-Dugarte, S. J. (2020). Can parties recruit postal voters? Experimental evidence from Britain. *Electoral Studies*, 64. <http://dx.doi.org/10.1016/j.electstud.2019.02.013>

Tsukiyama, H. (2018). The Effects of Electronic Voting: Evidence from Local Election in Japan. Paper presented at the Symposium "Building and Expanding Politics-Related Data Archive", 23 February.

Uhlaner, C. J. (2012). Potentiality and representation: The link between descriptive representation and participation in the United States. *Politics & Gender*, 8(4), 535-541. <http://dx.doi.org/10.1017/S1743923X12000566>

Van den Besselaar, P., Oostveen, A. M., De Cindio, F., et Ferrazzi, D. (2003). Experiments with e-voting technology: experiences and lessons. Dans Cunningham, P., Cunningham, M., et Fatelnig, P. (Eds.). (2003). *Building the knowledge economy: issues, applications, case studies*. IOS press.

Van Haute, E., et Hooghe, M. (2014). Satisfaction, confiance et comportement électoral. *Courrier hebdomadaire CRISP*, (2225), 20-30.

van Houwelingen, P. (2018). Local autonomy, municipal size and local political participation in Europe. *Policy Studies*, 39(2), 188-203. <http://dx.doi.org/10.1080/01442872.2018.1451500>

van Ostaaijen, J., van Zuydam, S., et Epskamp, M. (2020). How to improve local turnout: The effect of municipal efforts to improve turnout in Dutch local elections. *Politics of the Low*

*Countries*.

<http://dx.doi.org/10.5553/PLC/258999292019001003002>

Verba, S., Schlozman, K. L., et Brady, H. E. (1995). *Voice and equality: Civic voluntarism in American politics*. Harvard University Press.

Vitiello, T., Cautrès, B., Martigny, V., Strudel, S., et Krouwel, A. (2017). Dynamiques de campagne et choix des candidats. *Revue française de science politique*, 67(6), 1131-1151. <https://doi-org.ezproxy.ulb.ac.be/10.3917/rfsp.676.1131>

Wagner, A., et Lichteblau, J. (2020). Germany going postal? Comparing postal and election day voters in the 2017 German federal election. *German Politics*, 1-24. <http://dx.doi.org/10.1080/09644008.2020.1759553>

Wauters, B. (2012). Blue collars striking the Red Flag: formal and descriptive representation of the working class in the Belgian House of Representatives 1946-2007. *Labor History*, 53(2), 225-243. <http://dx.doi.org/10.1080/0023656X.2012.679398>

Wauters, B., Thijssen, P., et Erkel, P. (2020). Preference Voting in the Low Countries. *Politics of the Low Countries*, 3(1), 77-106. <http://dx.doi.org/10.5553/PLC/258999292020002001004>

Wolf, A. B. (2011). *The effect of candidate gender on voter registration and turnout*. [Thèse de doctorat, Georgetown University]

Zagórski, P. (2021). Too much to choose from? The long-term effects of political fragmentation on electoral turnout. *Politics*. <https://doi-org.ezproxy.ulb.ac.be/10.1177/0263395720971210>

Zvulun, J. Y. (2010). Postal voting and voter turnout in local elections: lessons from New Zealand and Australia. *Lex Localis - Journal of Local Self-Government*, 8(2), 115-131. [http://dx.doi.org/10.4335/8.2.115-131\(2010\)](http://dx.doi.org/10.4335/8.2.115-131(2010))

## Articles de presse

« Electoral bias in the UK after the 2015 General Election » , Charles Pattie et Ron Jonston, 18-06-2015, en ligne: <https://blogs.lse.ac.uk/politicsandpolicy/electoral-bias-in-the-uk-after-the-2015-general-election/>

« Communales: faut-il aller vers une inscription automatique des non belges? », Le Soir, 22/8/2018, en ligne: <https://plus.lesoir.be/174435/article/2018-08-22/communales-faut-il-aller-vers-une-inscription-automatique-des-non-belges>

## Données

International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA), Voter Turnout Database: <https://www.idea.int/data-tools/data/voter-turnout>

Service public fédéral, résultats des élections à la chambre 1946-2003: <http://www.ibzdgip.fgov.be/result/fr/main.html>

2003: [https://elections2003.belgium.be/electionshome/fr/result/chamber/table\\_top.html](https://elections2003.belgium.be/electionshome/fr/result/chamber/table_top.html)

2007: [https://elections2007.belgium.be/fr/cha/results/results\\_graph\\_etop.html](https://elections2007.belgium.be/fr/cha/results/results_graph_etop.html)

2010 et 2014: [https://elections2014.belgium.be/fr/cha/results/results\\_graph\\_CKR00000.html](https://elections2014.belgium.be/fr/cha/results/results_graph_CKR00000.html)

2019: <https://elections2019.belgium.be/fr/resultats-chiffres?el=CK&id=CKR00000>

OECD Data, trust in government, URL: <https://data.oecd.org/gga/trust-in-government.htm>

